

Il reçoit le président de la Fondation du 8 mai 1945 : P-16
Boughali : « Préserver l'histoire, un devoir sacré »



Un autre
fils de
Zidane
bientôt
chez les
Verts ?

P-16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D INFORMATION / Jeudi 25 septembre 2025 // N° 1169 // PRIX 20DA

Opération antiterroriste à Tébessa

Six terroristes abattus, Chanegriha sur place

P-05



L'ANP a éliminé six terroristes lors d'une opération menée à Tébessa, en 5e région militaire. Six armes automatiques ont été récupérées. Sur place, le chef d'état-major, le général de corps d'armée Saïd Chanegriha, a salué le courage des militaires et réaffirmé la détermination de l'ANP à éradiquer les résidus du terrorisme.

L'Alliance du Sahel se retire de la CPI : Amnesty et HRW montent au créneau

P-16

De l'acte fondateur d'Alger P-02
en 1988 à l'ONU en 2025
La Palestine gagne du terrain
sur la scène internationale



À la tribune des Nations unies

Alger charge

**l'entité sioniste et dénonce
un génocide à Ghaza**

À la tribune des Nations unies, l'Algérie a accusé l'entité sioniste de commettre un véritable génocide dans l'enclave palestinienne de Ghaza, ravagée depuis octobre 2023 par un déluge de feu et de fer. Les structures sanitaires y sont quasiment anéanties, plus de 60.000 Palestiniens ont trouvé la mort, et une population entière se retrouve privée d'abri comme de moyens de subsistance.

P-03



De l'acte fondateur d'Alger en 1988 à l'ONU en 2025

La Palestine gagne du terrain sur la scène internationale

Trente-sept ans après la proclamation de l'État de Palestine depuis Alger, la dynamique diplomatique connaît un nouvel élan : 151 pays reconnaissent désormais sa souveraineté, confirmant la pertinence du combat porté sans relâche par l'Algérie.



De l'unique reconnaissance de l'État de Palestine, annoncée le 15 novembre 1988 par le défunt Yasser Arafat depuis Alger, un rameau d'olivier à la main, aux 151

reconnaisances enregistrées à ce jour, le chemin parcouru marque un tournant historique et décisif. Un large consensus international s'est en effet dégagé autour de l'idée qu'un État palestinien indépendant,

avec Al Qods-Est pour capitale, constitue l'unique solution viable au conflit. L'Algérie, qui fut parmi les premières à reconnaître la Palestine, n'a cessé depuis d'œuvrer pour l'autodétermination du peuple palestinien. Des efforts renforcés par le président Abdelmadjid Tebboune, qui a réaffirmé à plusieurs reprises que « toute solution qui ne prend pas en compte la création d'un État palestinien sur les frontières de 1967 est une perte de temps ». Les récentes évolutions diplomatiques illustrent la justesse de cette trajectoire. À la veille de la 80e session de l'Assemblée générale de l'ONU, plusieurs puissances mondiales, dont la France, le Royaume-Uni, la Chine et la Russie, ont officiellement reconnu l'État palestinien. Ce changement de cap a été suivi par d'autres nations occidentales, telles que le Canada et l'Australie, rompant ainsi avec leur position traditionnelle. Cette dynamique, amorcée à Alger en 1988, avait déjà trouvé un premier écho en décembre de la même année, lorsque l'Assemblée générale des Nations unies a voté en faveur du droit du peuple palestinien à l'autodétermination. En février 1989, plus de 80 pays, principalement du monde arabe, d'Afrique, d'Asie et du bloc de l'Est, avaient emboîté le pas. Mais le processus s'est ensuite ralenti durant deux décennies, malgré les accords d'Oslo. La décennie 2011-2020 a marqué une reprise, notamment en Amérique latine, avec l'Uruguay, le Chili, l'Argentine ou encore le Brésil. L'admission de la Palestine à l'UNESCO en 2011 et l'obtention, en 2012, du statut d'« État observateur non membre » à l'ONU, ont accru la pression en faveur d'une reconnaissance pleine et entière. Le véritable tournant est toutefois survenu après 2023, à la suite de la guerre dévastatrice menée par l'entité sioniste à Gaza et en Cisjordanie, qualifiée de génocidaire par plusieurs instances onusiennes. Avec plus de 65 000 morts, des centaines de milliers de blessés, la famine et des déplacements forcés, la tragédie a poussé de nombreux pays européens, jusque-là réticents, à reconnaître officiellement l'État palestinien, sous la pression de leurs opinions publiques. Ainsi, la Norvège, l'Espagne et l'Irlande ont franchi le pas en 2024, suivies en 2025 par la France, le Royaume-Uni, le Portugal, la Belgique, le Luxembourg et Malte. Le nombre total de reconnaissances s'élève aujourd'hui à 151 États sur les 193 membres de l'ONU, et d'autres, comme le Japon ou Saint-Marin, s'approprient à le faire. La position de principe de l'Algérie, constante depuis 1988, se voit ainsi confortée. Mais le succès définitif de ce processus dépend désormais de la volonté politique de la communauté internationale et de la pression qu'elle exercera sur l'occupation israélienne.

Kader M

Alger revendique l'équité dans son accord d'association avec l'UE

La deuxième réunion de la commission mixte Algérie-Union européenne se tiendra le 2 octobre à Bruxelles, après plusieurs années de blocage. Cette rencontre, qualifiée de capitale, doit permettre de revisiter l'accord d'association conclu entre les deux parties, jugé trop favorable à l'Europe par Alger. Pour l'Algérie, l'enjeu principal est d'instaurer une relation équilibrée et mutuellement bénéfique. Comme l'a rappelé le président de la commission parlementaire mixte, Sid Ahmed Tamamri, les précédentes modalités ont souvent servi davantage les intérêts européens, au détriment de l'économie algérienne. Outre le partenariat global, la réunion abordera les volets stratégiques de coopération dans l'énergie, le commerce et l'investissement. L'Algérie entend défendre le principe du partenariat « gagnant-gagnant », en corrigeant les déséquilibres hérités du passé. Pour beaucoup, l'accord d'association comporte déjà des mécanismes amiables de règlement des différends, plus efficaces que l'arbitrage classique. Et ce cadre institutionnel permet de préserver les intérêts des deux côtés tout en évitant les contentieux. Aujourd'hui, de nombreux produits algériens, notamment agricoles, se heurtent à des barrières non tarifaires. Une relecture « produit par produit » et « tarif par tarif » s'impose donc pour garantir une véritable réciprocité. Enfin, si Bruxelles envoie des signaux positifs, Alger reste déterminée à s'asseoir à la table des négociations en tant que partenaire souverain et incontournable, notamment en raison de son rôle stratégique dans l'approvisionnement énergétique de l'Europe. Pour les experts, cette révision pourrait, si elle est menée avec sérénité et fermeté, poser les bases d'une relation plus juste, équilibrée et durable entre l'Algérie et l'Union européenne.

R.E

De la lutte anticoloniale à la modernisation

Alger et Pékin renforcent une alliance stratégique et exemplaire

À l'occasion de la célébration du 76^e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine, l'ambassadeur de Chine en Algérie, Dong Guang Li, a affirmé que « la fondation de la République populaire a permis non seulement de préserver la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale, mais aussi de réveiller la solidarité nationale et l'esprit de redressement, posant ainsi une base solide pour la naissance de la Chine nouvelle ». Dans ce cadre, l'ambassade de Chine à Alger a organisé, une réception au Palais de la culture Moufidi-Zakaria, en présence notamment du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. L'occasion a permis au diplomate chinois de rappeler la marche historique de son pays et ses rapides progrès depuis le 1^{er} octobre 1949. « Fort de sa civilisation millénaire et sous la houlette du Parti communiste chinois,

le peuple chinois est devenu maître de son destin et la nation a inauguré un nouveau chapitre historique vers son grand renouveau », a-t-il déclaré. Évoquant l'évolution fulgurante de son pays, il a souligné que la Chine est passée, depuis sa fondation, d'un État agricole confronté à de graves pénuries à la deuxième économie mondiale, contribuant à plus de 30 % de la croissance annuelle et sortant plus de 800 millions de personnes de la pauvreté. Mettant en avant les réussites chinoises, Dong Guang Li a précisé : « La Chine a bâti le système industriel le plus complet au monde et se distingue dans des domaines tels que l'intelligence artificielle, le calcul quantique et les communications 5G. » Selon lui, ce succès repose sur une voie chinoise de modernisation adaptée aux réalités nationales, brisant l'idée selon laquelle modernisation rimerait avec occidentalisation. Le diplomate a également mis

en relief la cohérence stratégique et la capacité de mobilisation du Parti communiste chinois, qui ont permis d'accomplir de grandes réformes et d'améliorer l'efficacité administrative. Par ailleurs, il a salué le dynamisme des relations sino-algériennes depuis sa prise de fonction il y a neuf mois : « J'ai pu constater à la fois le développement de l'Algérie et la solidité de l'amitié entre nos deux pays. La coordination stratégique est plus étroite et les échanges bilatéraux se multiplient. » La coopération touche de nombreux secteurs : économie, commerce, industrie, énergie et technologies. À ce titre, l'ambassadeur a cité l'organisation du Forum d'affaires sino-algérien, qui a réuni plus de 170 entreprises et près de 600 participants, ainsi que les investissements chinois en Algérie, estimés à plus de 7 milliards de dollars. Le secteur ferroviaire, avec la future ligne Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, ou encore les projets numériques

et liés à l'intelligence artificielle, témoignent de la solidité et de la diversification de ce partenariat. Sur le plan culturel, le diplomate a mis en avant l'inauguration du premier Institut Confucius à l'Université d'Alger-2 et la création de départements de langue chinoise à Constantine. Jumelages, festivals, salons touristiques et échanges intergénérationnels viennent également renforcer les liens affectifs entre les deux peuples. Enfin, Dong Guang Li a insisté sur l'héritage commun de lutte contre le colonialisme et la convergence de vues entre Alger et Pékin sur les grandes questions internationales. « Ensemble, nous œuvrons à faire de nos relations bilatérales un modèle de coopération pragmatique et une référence en matière de partenariat entre civilisations », a-t-il conclu, avant d'exprimer un vœu : « Puisse la Chine et l'Algérie prospérer ! Puisse l'amitié sino-algérienne durer pour l'éternité ! » K.M.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

« POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À :
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

À la tribune des Nations unies

Alger charge l'entité sioniste et dénonce un génocide à Ghaza

L'Algérie a accusé à la tribune des Nations-Unies l'entité sioniste de perpétrer un véritable génocide dans l'enclave palestinienne de Ghaza, soumise depuis octobre 2023 à un déluge de feu et de fer, avec la quasi disparition des structures sanitaires, le martyr de plus de 60.000 palestiniens et une population qui n'a plus où habiter, ni de quoi manger.



■ Par Merouane Korsou

C'est durant son intervention prononcée mardi lors de la réunion de haut niveau du Conseil de sécurité sur la question palestinienne et la situation au Moyen-Orient, organisée en réponse à la demande formulée par l'Algérie et les Etats islamiques membres du Conseil de sécurité, que le ministre des Affaires étrangères Algérien Ahmed Attaf a chargé l'entité sioniste et l'a rendue responsable de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocide. "Les tentatives de liquidation de la cause palestinienne n'ont fait que renforcer sa légitimité et sa justesse", rappelant que "l'histoire de la région est inscrite dans les résolutions du Conseil de sécurité, et confirme qu'il n'existe pas d'alternative à la solution à deux Etats et que l'établissement d'un Etat palestinien aux frontières de 1967, avec El-Qods pour capitale, en tant que « solution juste, durable et définitive au conflit israélo-palestinien est inéluctable », a-t-il dit. Bien mieux, a-t-il précisé, les plans de liquidation de cet Etat palestinien "n'ont fait que multiplier les reconnaissances diplomatiques de cette cause, reconnaissances que l'Algérie salue et appelle à les renforcer en permettant l'adhésion de l'Etat palestinien en tant que membre à part entière à notre organisation". Dans son allocution au vitriol, M. Attaf a rappelé devant les participants à cette réunion de haut niveau qu'il « n'y a plus lieu de nier que ce que subit Ghaza depuis près de deux ans est une guerre génocidaire complète et à part entière, après que la commission d'enquête de l'ONU l'a confirmé, et il n'y a plus lieu de débattre du danger de la famine à Ghaza, après que notre organisation a confirmé et déclaré officiellement cette situa-

tion." Et il ajoute : "de même, il n'y a plus lieu où les plans de déplacement, de réoccupation et d'annexion de Ghaza et de la Cisjordanie, après que l'occupation israélienne a commencé à mettre en œuvre ces plans ouvertement et publiquement". M. Attaf, dans sa lancée et concernant la région du Moyen-Orient, rappelant les attaques israéliennes ayant ciblé le Yémen, le Liban, la Syrie, l'Iran et le Qatar, averti : "vous n'êtes pas sans savoir que cette liste est appelée à s'allonger et à s'étendre après les menaces qui ont ciblé et continuent de cibler d'autres pays de la région ». Le ministre des Affaires étrangères ajoute ainsi que "c'est une réalité « injuste et dramatique » que l'occupant aspire à consacrer, dans sa course contre le temps pour ouvrir les fronts d'hostilité, l'un après l'autre", avant de relever que le Conseil de sécurité « n'a plus besoin de jouer aux devinettes, vu que l'occupant israélien ne cache plus ses desseins, pis encore il les dévoile publiquement ». C'est ainsi que M. Attaf démonte les arguments fallacieux de l'entité sioniste en affirmant que l'occupant "aspire tout d'abord à annihiler toute perspective pour l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain aussi bien sur le terrain que dans les esprits et les mémoires, et ce, autant que possible », et à « redéfinir les frontières de la région à sa guise et selon ses fantasmes et hallucinations, se laissant bercer par l'un de ses mythes les plus fallacieux, celui du grand Israël". En fait, accuse M. Attaf, l'occupant vise à "étendre son hégémonie absolue et à s'ériger comme le seul maître dans la région, agressant qui il veut, quand il veut et comme il veut, faisant fi du droit international et de la charte onusienne, et des règles et usages internationaux". Suivent alors plusieurs questions que lance M. Attaf : " comment après tout cela, l'occupant is-

raélien ose-t-il faire la promotion de ses allégations mensongères, à savoir que les Palestiniens veulent l'exclure, alors qu'il renie leur droit à l'existence, leur droit à construire leur Etat indépendant et souverain ?". "Comment après tout cela, l'occupant israélien ose-t-il faire circuler sa propagande qu'il est seul, entouré d'ennemis qui cherchent à le détruire, alors qu'aucun Etat de la région n'échappe à sa tyrannie ?". " Comment peut-il se présenter comme le bastion de la démocratie et de la primauté du droit dans la région, lui qui a prouvé au monde entier qu'il est le plus grand danger pour le droit, la pire menace pour la sécurité et la stabilité de la région et le plus grand danger pour la paix et la sécurité internationales ?". "Les tragédies et les horreurs qui frappent aujourd'hui le Moyen-Orient nous obligent de remettre au débat la question de la paix et de la sécurité dans la région sur ses véritables fondements, et selon une approche globale qui n'accepte ni fragmentation ni division », a-t-il expliqué, avant de souligner que la question de la sécurité au Moyen-Orient ne saurait être réduite aux seuls événements du 7 octobre 2023, ni rattachée à cette date, au risque de partialité et d'injustice." En fait, relève le ministre Algérien, " l'histoire de cette région est liée à celle de notre organisation et confirme que la cause palestinienne demeure la cause centrale", qui ne peut être "ni effacée, ni neutralisée, ni occultée." Pour le ministre Algérien, il est dès lors "impératif de mettre un terme à l'injustice et l'impunité dont bénéficie l'occupation israélienne", car "nous constatons aujourd'hui aussi de nos propres yeux, que la majorité des Etats membres ont pris conscience de l'impératif de dissuader et de sanctionner quiconque se croit au-dessus de toutes les règles et lois que les autres respectent".

Attaf multiplie les rencontres bilatérales à New York

En marge du segment de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies, le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a tenu hier à New York plusieurs rencontres bilatérales avec ses homologues européens. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Attaf s'est entretenu avec la vice-première ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes de Slovaquie, Mme Tanja Fajon, le ministre espagnol des Affaires étrangères,

de l'Union européenne et de la Coopération, M. José Manuel Albares, ainsi que le ministre néerlandais des Affaires étrangères, M. David van Weel. Avec son homologue slovène, les discussions ont porté sur la concrétisation des résultats de la visite d'Etat effectuée en mai dernier par le président Abdelmadjid Tebboune à Ljubljana, notamment à travers la préparation de la première session de la commission intergouvernementale mixte. Les deux parties ont également insisté sur la nécessité de poursuivre leur coordination au Conseil de sécurité

de l'ONU dans le cadre du groupe des membres élus (E-10). L'entretien avec le ministre espagnol a permis de passer en revue les avancées enregistrées dans le renforcement du partenariat entre Alger et Madrid, aussi bien dans les domaines économiques que dans d'autres secteurs jugés prioritaires. Enfin, la rencontre avec le chef de la diplomatie néerlandaise a été l'occasion d'examiner l'état des relations bilatérales, leurs perspectives de développement, ainsi que plusieurs dossiers régionaux d'intérêt commun.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Algérie-Palestine, l'histoire au présent

■ Par Aïda Mouni

Il est des moments où l'Histoire reprend son souffle et rappelle les pierres fondatrices qui ont balisé son cours. La reconnaissance croissante de l'État de Palestine par les grandes puissances et par une majorité des nations du monde appartient à cette catégorie. Elle ne surgit pas de nulle part. Son point d'ancrage reste ce 15 novembre 1988, lorsque Yasser Arafat proclama à Alger la naissance de l'État palestinien, aussitôt reconnu par l'Algérie. Ce geste fondateur s'impose aujourd'hui comme la matrice d'un mouvement diplomatique que le temps, les résistances et les drames n'ont pas pu effacer. En 2025, 151 États sur 193 membres de l'ONU reconnaissent désormais la Palestine. Parmi eux, la France et le Royaume-Uni, rejoints par le Portugal, la Belgique, le Luxembourg ou encore Malte, ont rompu avec des décennies de frilosité. Ce basculement ne s'explique pas seulement par l'ampleur du drame humanitaire provoqué par l'offensive israélienne à Gaza et en Cisjordanie, qualifiée de génocidaire par plusieurs instances onusiennes. Il traduit également une victoire patiente de la diplomatie, et en particulier de celle de l'Algérie, qui n'a cessé de tenir le flambeau lorsque d'autres capitulaient devant les blocages. Depuis son élection, le président Abdelmadjid Tebboune a fait de la cause palestinienne un axe central de sa politique étrangère. « Toute solution qui ne prend pas en compte la création d'un État palestinien sur les frontières de 1967 est une perte de temps », martelait-il récemment à Alger. Aux Nations unies, l'Algérie, membre non permanent du Conseil de sécurité depuis 2024, a multiplié résolutions et initiatives pour imposer ce débat au cœur de l'agenda international. Le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a rappelé cette semaine à New York que seule l'admission pleine et entière de la Palestine à l'ONU peut consacrer l'irréversibilité de ce processus. La portée de ce tournant dépasse le seul peuple palestinien. Elle consacre l'idée que les causes justes, lorsqu'elles s'appuient sur une solidarité historique et une constance diplomatique, finissent par triompher des inerties. L'Algérie en sort renforcée : sa fidélité au principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'a pas varié depuis les années 1960. Le communiqué de l'ambassade de Palestine à Alger en témoigne, saluant une position « historique » et rappelant que « la reconnaissance de 1988 a constitué la pierre angulaire de la reconnaissance actuelle ». Dans un monde où les lignes géopolitiques se recomposent, l'Algérie prouve que la cohérence et la mémoire peuvent devenir de puissants leviers diplomatiques. Si la Palestine est en passe de franchir un cap décisif, c'est aussi parce qu'Alger a su, trente-sept ans durant, maintenir vivante une exigence de justice. L'Histoire retiendra cette constante, et avec elle l'évidence : la victoire diplomatique de la Palestine est aussi celle de l'Algérie.

A.M.

Ahmed Attaf au Conseil de sécurité :

Le dialogue, seule issue au conflit russo-ukrainien

Au Conseil de sécurité, l'Algérie a réaffirmé par la voix de son chef de la diplomatie, Ahmed Attaf, que le dialogue et la négociation constituent l'unique voie crédible pour mettre fin à la guerre russo-ukrainienne. Alger met en garde contre l'escalade militaire et plaide pour des initiatives diplomatiques renforcées, estimant que la paix en Ukraine est devenue un impératif d'intérêt général international.



L'Algérie, par la voix de son ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a réitéré mardi soir, devant le Conseil de sécurité, sa conviction que le dialogue et la négociation demeurent l'unique voie crédible pour parvenir à un règlement durable de la crise russo-ukrainienne. Selon lui, « l'élan des bons offices et des initiatives diplomatiques doit primer sur l'esprit de confrontation et l'escalade militaire », un choix qu'il présente comme le seul susceptible de conduire à une sortie de crise équilibrée et bénéfique aux deux parties en conflit. Intervenant à l'occasion d'une séance consacrée à la situation en Ukraine, Attaf a souligné que l'Algérie considère avec optimisme toutes les initiatives et démarches de bons offices lancées cette année, car elles traduisent une volonté sincère de mettre un terme à cette guerre par des moyens pacifiques. Pour le chef de la diplomatie algérienne, la reprise et le renforcement de ces initiatives sont désormais une nécessité incontournable afin de fermer toutes les portes à de nouvelles escalades et d'éviter tout élargissement du champ de bataille à l'échelle régionale, avec les graves conséquences que cela pourrait engendrer. Attaf a reconnu que des divergences profondes per-

sistent entre les deux parties belligérantes sur de nombreux points essentiels. Toutefois, il a estimé que ces divergences ne sauraient constituer un obstacle définitif à la recherche d'un compromis. Au contraire, elles doivent encourager la communauté internationale à œuvrer davantage pour rapprocher les positions, résorber les divisions existantes et dégager un terrain d'entente commun, porteur d'espoir pour l'avenir des deux pays voisins. Le ministre a insisté sur le fait que la guerre en Ukraine est un conflit où « tout le monde est perdant et personne n'est gagnant ». Selon lui, chacun en subit directement ou indirectement les répercussions, qu'il s'agisse de l'Europe ou du reste du monde. Dans son intervention, Attaf a averti que cette guerre a plongé le continent européen dans « la crise la plus grave depuis la Seconde Guerre mondiale », une crise qui ne se limite pas au seul champ militaire mais qui touche simultanément les dimensions sécuritaire, politique, économique, sociale et même culturelle. Il a ajouté que les répercussions de ce conflit ne se cantonnent pas au continent européen. Elles se sont propagées à l'ensemble des régions du monde, impactant des secteurs vitaux tels que la sécurité alimentaire et énergétique, tout en accentuant les polarisations internationales et les tiraillements géopolitiques. Pire encore,

cette guerre a provoqué une grave crise au sein du système de sécurité collective internationale, mettant en péril l'équilibre fragile qui régit les relations multilatérales depuis plusieurs décennies. À ce titre, Attaf a affirmé que la cessation des hostilités n'est plus seulement une exigence pour les deux pays directement impliqués, mais qu'elle constitue désormais un impératif relevant de l'intérêt général international. La paix en Ukraine ne servirait pas uniquement Moscou et Kiev, mais bénéficierait à l'ensemble de la communauté mondiale en restaurant la stabilité, la sécurité et la coopération internationale. Il a rappelé que ces considérations sont précisément celles qui sous-tendent l'initiative proposée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur de l'exercice des bons offices de l'Algérie auprès des deux parties en conflit. Cette initiative s'appuie, selon Attaf, sur « l'amitié historique » qui lie l'Algérie tant à la Russie qu'à l'Ukraine, conférant à son action une crédibilité particulière et une légitimité diplomatique reconnue. En conclusion, le ministre a lancé un appel à une action collective, concertée et soutenue, afin de hâter la fin de cette guerre, de rouvrir le chemin vers une solution politique définitive et de donner toutes ses chances à une paix juste, durable et mutuellement bénéfique. **Yucef S**

Abou Dhabi, Haftar et les mercenaires

Le Soudan sous feu étranger

De nouveaux éléments mettent en cause les Émirats arabes unis et le général libyen à la retraite Khalifa Haftar dans le conflit en cours au Soudan. Selon plusieurs sources citées par The Telegraph, Abou Dhabi aurait recruté des centaines de mercenaires colombiens pour soutenir les Forces de soutien rapide (RSF) de Mohamed Hamdan Dagalo, dit Hemedti, malgré les démentis répétés des Émirats aux accusations portées par Khartoum et par des organisations internationales de défense des droits humains. Le quotidien britannique révèle que ces hommes ont été attirés par de faux contrats de travail dans le secteur pétrolier aux Émirats, avant d'être envoyés en Libye puis redirigés vers le Darfour. Au moins vingt corps de mercenaires colombiens se trouvent encore dans une morgue soudanaise, à plus de 6 000 kilomètres de leur pays d'origine. Beaucoup d'entre eux, à peine sortis de l'adolescence, pensaient avoir accepté un emploi de sécurité classique avant de se retrouver au front dans l'un des conflits les plus violents du monde. Dans des vidéos diffusées récemment, on distingue des combattants à la peau claire parlant espagnol, engagés dans des combats de rue à El-Fasher ou entraînant des miliciens locaux. D'après The Telegraph, au moins 300 anciens soldats colombiens auraient été envoyés au Soudan. Leurs contrats prévoyaient un salaire mensuel d'environ 1 900 livres sterling (2 600 dollars), exonéré d'impôts, avec billets d'avion inclus. Des sociétés de sécurité privées émiraties, comme GSSG et A4SI, sont citées comme intermédiaires dans ce recrutement. Sous couvert de « services de protection », elles auraient organisé le transfert des mercenaires vers les zones contrôlées par les RSF. Des documents présentés au Conseil de sécurité par le gouvernement soudanais estiment leur nombre entre 350 et 380, confirmant un passage par la Libye et le Tchad, avec la complicité de forces alliées à Haftar. Un centre de recherche basé à Londres a également signalé l'existence d'un camp d'entraînement des RSF en Libye, renforçant l'idée que le pays sert de couloir logistique. Des images satellites ont par ailleurs montré le transfert d'armes et d'équipements depuis la Libye vers le Soudan, utilisés notamment lors de l'attaque contre le camp de déplacés de Zamzam, au Darfour. Khartoum accuse directement Haftar et Abou Dhabi de fournir drones, véhicules militaires et soutien logistique aux RSF. Un rapport de l'ONU a confirmé que ces dernières ont acheté des armes et des véhicules par le biais de la frontière libyenne. Face à ces révélations, le Soudan a demandé la classification des RSF comme organisation terroriste et la mise en cause des responsables étrangers impliqués. Le 5 mars dernier, le gouvernement soudanais a aussi porté plainte contre les Émirats devant la Cour internationale de justice, les accusant de soutenir des crimes de génocide commis contre la communauté massalit au Darfour occidental.

Younes B.

Après les attaques sur la flottille, l'ONU réclame une enquête transparente

Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme a exigé, hier la fin immédiate des attaques visant la flottille se dirigeant vers la bande de Ghaza. L'institution onusienne a parallèlement réclamé l'ouverture d'une enquête « indépendante, impartiale et approfondie » afin de faire toute la lumière sur les incidents rapportés. « Une enquête indépendante doit être diligentée sur les attaques et le harcèlement signalés », a déclaré le porte-parole du Haut-Commissariat, Thameen Al-Kheetan. Ses propos interviennent alors que les militants embarqués à

bord de la flottille ont affirmé avoir été pris pour cibles par des « explosions » et survolés par « de multiples drones » alors qu'ils naviguaient au large des côtes grecques. Al-Kheetan a insisté sur le fait que « ces attaques doivent cesser » et que « les auteurs de ces violations devront rendre des comptes devant la communauté internationale ». La flottille, partie en début de mois du port de Barcelone, sur la côte nord-est de l'Espagne, avait déjà subi deux attaques de drones avant cet épisode. « Les attaques et menaces proférées contre ceux qui tentent d'apporter de l'aide

humanitaire et de soutenir les centaines de milliers de civils à Ghaza, qui endurent la famine et la faim, sont incompréhensibles et contraires à toute logique », a-t-il dénoncé. Les navires de la flottille poursuivent leur route avec l'objectif de rejoindre la bande de Ghaza et d'y livrer de l'aide humanitaire vitale. Ils entendent également « briser le blocus » imposé par l'armée sioniste, après deux précédentes tentatives, en juin et en juillet, qui avaient été empêchées par l'entité occupant la bande côtière.

Alger accueille 180 experts venus de 33 pays

Des huissiers de justice au service de la transparence et de la sécurité juridique

Sous le haut patronage du président Abdelmadjid Tebboune, Alger a réuni 180 participants venus de 33 pays pour débattre de l'avenir de la profession d'huissier de justice. Transparence, médiation, lutte contre le blanchiment et adaptation aux nouvelles technologies ont dominé les échanges, tandis que l'Algérie a réaffirmé son rôle de passerelle entre l'Afrique et l'Europe.

33 pays d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie, faisant de cette manifestation la plus grande rencontre professionnelle après le Congrès international des huissiers de justice. Zorine Bongo, présidente de l'UAHJ : « Nous pouvons rêver ensemble d'un statut de huissier de justice africain » De son côté, Zorine Bongo, présidente de l'Union africaine des huissiers de justice (UAHJ), est revenue sur l'évolution de la profession dans la société, qui est à ses yeux « en constante mutation ». Cette mutation, explique Mme Bongo, « est tributaire du développement de la société ». « Le huissier de justice de 1980 n'est pas le même que celui des années 2000 ou de 2025. Son rôle et ses attributions ont évolué à travers le temps, et c'est le fruit de l'évolution de la société, dont la plus récente étape a été marquée par les nouvelles technologies », a-t-elle souligné. Elle ajoute : « Ces nouvelles technologies ont introduit des pratiques nouvelles auxquelles les professionnels de l'exécution doivent s'adapter. » Le développement technologique a conduit à l'émergence de l'intelligence artificielle. « Nous devons amorcer le virage qui convient si nous ne voulons pas nous retrouver en marge », a-t-elle averti. C'est pourquoi, a-t-elle insisté, « notre organisation plaide auprès de nos autorités en général, et des autorités algériennes en particulier, afin qu'elles accompagnent nos hommes et chambres professionnelles dans la formation continue, gage d'une forte performance dans la pratique professionnelle ». Aujourd'hui, estime Mme Bongo, « nous pouvons rêver ensemble d'un statut de huissier de justice africain ». En s'adressant au président de l'Union internationale des huissiers de justice (UIHJ), Marc Schmitz, Mme Bongo a affirmé : « Nos deux organisations sont appelées à collaborer dans un partenariat à même de contribuer au rayonnement de notre profession en Afrique en particulier, et dans le monde en général. » Avec ses 27 membres, l'UAHJ a pour objectif, entre autres, de promouvoir et de développer la profession des huissiers de justice et officiers judiciaires sur le continent, de garantir la dignité et l'indépendance de ses membres, de collaborer aux travaux d'amélioration et d'alimentation des traités internationaux, ainsi que des droits procéduraux nationaux. Elle a également pour rôle de promouvoir la formation pour le renforcement permanent des capacités professionnelles de ses membres. Mme Bongo a enfin rendu hommage à l'Algérie, qui s'est investie dans le rapprochement entre elle et les autres pays africains. « L'Algérie continue d'ailleurs de jouer un rôle majeur au sein de notre organisation », a-t-elle conclu. **M.KA**



تحت الرعاية السامية لرئيس الجمهورية السيد عبد المجيد تبون
الغرفة الوطنية للمحضرين القضائيين بالشراكة مع وزارة العدل
وبالتعاون مع الاتحاد الدولي للمحضرين القضائيين



اللقاءات الأفرو-أوروبية
السابعة للمحضرين القضائيين
JUDICIAL OFFICERS 7TH AFRICA EUROPE
MEETING OF JUDICIAL OFFICERS



UIHJ
ALGIERS
2025



L'Algérie a accueilli hier les 7es Rencontres Afrique-Europe des huissiers de justice, organisées par la Chambre nationale des huissiers de justice (CNHJ), en partenariat avec le ministère de la Justice et en collaboration avec l'Union internationale des huissiers de justice (UIHJ). Dans son allocution à l'ouverture des travaux, organisés sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Boudjemaa s'est étendu sur les nouveaux défis de la profession d'huissier de justice. Selon lui, leur rôle ne se limite pas aux missions traditionnelles : ils ont aussi le devoir de protéger les droits individuels et collectifs, de contribuer à sécuriser les transactions et d'éviter les litiges. « Le rôle d'un huissier de justice ne se limite pas uniquement à l'exécution des décisions judiciaires. Aujourd'hui, il joue un rôle plus diversifié et adaptable, suite au développement de la société, qui lui permet d'intervenir à plusieurs niveaux », a-t-il expliqué. Pour lui, « un huissier de justice contribue à asseoir la sécurité sociale, joue un rôle de conciliation et de médiation, garantit l'exécution des jugements de manière légale et

équitable, protège les droits individuels et collectifs et renforce la confiance entre les citoyens et les institutions judiciaires ». Il est également « un partenaire des acteurs économiques ». L'huissier assure, selon le ministre, entre autres, « la sécurité des transactions commerciales, garantit l'exécution des contrats et des accords, fournit des services juridiques précis et efficaces, fait de la médiation professionnelle qui permet de résoudre les litiges commerciaux à l'amiable, sans recourir aux procédures judiciaires ». Le ministre de la Justice a précisé que les huissiers de justice exécutent leurs missions dans le respect des « engagements de l'État », tels qu'annoncés dans les traités et accords internationaux, notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement illicite du terrorisme. Ils doivent informer les autorités de toute opération liée à des fonds soupçonnés d'être issus d'un crime ou paraissant liés au blanchiment ou au financement du terrorisme. « Cela vise à préserver les biens publics afin d'éviter leur détournement », a-t-il renchéri. Ce dernier a estimé que « la transparence et l'intégrité requises dans la profession d'huissier de justice constituent une véritable garantie pour les investis-

seurs et les acteurs économiques, et reflètent la maturité et la capacité du système législatif qui soutient l'économie et le développement ». Il a recommandé aux participants à ces rencontres « d'aboutir à des propositions scientifiques et pratiques qui prennent en compte les objectifs globaux et se concentrent sur la responsabilité citoyenne envers l'environnement juridique, tout en respectant l'éthique de la profession et en favorisant les bonnes pratiques par l'échange de connaissances entre les acteurs de la profession sur les deux continents, sous l'égide de l'Union internationale et africaine ». Dans un autre contexte, M. Lotfi a affirmé que « ce n'est pas un hasard si l'Algérie accueille cet événement majeur, alors qu'elle maintient sa présence africaine reconnue et affirme pleinement son rôle sur la scène internationale, dans tous les domaines et à tous les niveaux ». Le ministre de la Justice a indiqué que cet événement, accueilli par l'Algérie « avec une ferme détermination » et marqué par une participation d'élite, constitue « un acquis majeur pour la grande famille juridique et judiciaire, aussi bien à l'échelle régionale qu'internationale ». Il a relevé, à ce titre, la participation de 180 invités issus de

Le ministre des Moudjahidine reçoit le SG de l'ONM

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Abdelmalek Tacherift, a reçu hier le secrétaire général de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM), M. Hamza Laoufi, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue mardi, le ministre a souligné que l'ONM constitue « un acteur essentiel et un partenaire efficace dans l'accompagnement du secteur, à même de garantir la prise en charge optimale des préoccupations des Moudjahidine et des Ayants droit, outre son rôle central dans l'écriture de l'Histoire nationale et la préservation de la mémoire collective », précise la même source. Pour sa part, le SG de l'ONM a réitéré ses félicitations à M. Tacherift pour la confiance placée en sa personne par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, mettant l'accent sur « l'appui de l'organisation à sa démarche au service des Moudjahidine et des Ayants droit ».

Opération antiterroriste à Tébessa

Six terroristes abattus, Chanagriha sur place

Six terroristes ont été abattus et une importante quantité de munitions et d'autres effets ont été récupérés mardi soir à Tébessa par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans la dynamique des efforts intenses déployés par les différentes unités de nos Forces armées dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont abattu, durant la nuit du 23 septembre 2025, six terroristes et récupéré six pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, ainsi qu'une importante quantité de munitions et d'autres effets, et ce, au niveau de la zone de Tli-djene, secteur militaire de Tébessa, dans la 5e Région militaire », précise la même source.

À cet effet, le général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'État-Major de l'Armée nationale populaire, « s'est rendu dans la zone de l'opération, où il a inspecté, en compagnie du général-major Noureddine Hambli, commandant de la 5e Région militaire, les unités militaires ayant participé à cette opération de qualité », ajoute le communiqué. « Le général d'Armée s'est adressé sur place aux personnels militaires qui ont fait preuve de courage et de bravoure, saluant, en cette même occasion, cette opération héroïque, avant de leur transmettre les salutations et les félicitations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense

nationale », relève la même source. Par la suite, le général d'Armée « a prodigué des orientations à l'ensemble des personnels, en les exhortant à fournir davantage d'efforts afin de préserver la sécurité du pays et des citoyens, et à poursuivre la lutte contre les résidus des groupuscules terroristes avec détermination et fierté envers ce devoir sacré ». « Cette opération, qui s'ajoute aux diverses opérations qualitatives exécutées par les différents détachements de l'ANP dans le cadre de la lutte antiterroriste, réitère encore une fois la détermination et la résolution des unités engagées à assainir notre pays des résidus des groupuscules terroristes et à éradiquer ce fléau de notre territoire national », conclut le communiqué du MDN.

AADL 3

Finaliser les contrats fonciers avant l'entame des chantiers

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a souligné, mardi à Alger, la nécessité de finaliser toutes les procédures administratives et techniques liées aux contrats fonciers destinés à la première tranche du programme « AADL 3 », estimée à 200 000 unités de logement, avant l'ouverture de tout chantier. Cette déclaration a été faite lors d'une réunion tenue au siège de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), dans le cadre du suivi de l'état d'avancement des différents programmes de logements, en particulier le troisième programme dans la formule location-vente « AADL 3 », selon Radio Algérie Multimédia. Au cours de cette réunion, le ministre a écouté un exposé concernant la première tranche du programme, estimée à 200 000 unités de logement, mettant en lumière le degré de préparation des dossiers administratifs et techniques, y compris les contrats fonciers destinés à la construction et les permis de construire, ainsi que les obstacles éventuels rencontrés dans certaines wilayas. Dans ce contexte, M. Belaribi a donné des instructions exigeant l'achèvement de toutes les procédures nécessaires avant l'ouverture de tout chantier, affirmant que cette approche anticipative permettra de délivrer les contrats définitifs à la fin des projets de logement. Le ministre a rappelé que tous les moyens ont été mis à disposition pour lancer l'ensemble des projets prévus dans la première tranche du programme AADL 3, dans le respect des délais fixés. Dans ce même cadre, il a ordonné la création d'une application numérique visant à collecter et suivre toutes les informations relatives à la réalisation des projets du programme « AADL 3 », afin d'assurer un suivi en temps réel de l'avancement et de la qualité des travaux, ainsi que l'accès à tous les dossiers administratifs liés aux projets. Cette plateforme permettra à l'agence AADL de prendre les mesures nécessaires en temps opportun. L'application comportera notamment des informations sur la localisation précise de chaque projet, les données concernant le bureau d'études chargé de la réalisation et du suivi, l'entreprise chargée des travaux, les permis de construire pour chaque projet, ainsi que les versions numériques des contrats. Par ailleurs, la réunion a abordé le dossier des contrats définitifs et des tableaux descriptifs de découpage relatifs aux logements du programme « AADL 2 ». Le directeur central des contrats au sein de l'agence AADL, ainsi que les directeurs régionaux, ont présenté des rapports détaillés sur les wilayas relevant de chaque direction régionale. Ces rapports ont fourni des chiffres précis sur le nombre de contrats fonciers extraits jusqu'à ce jour, ainsi que sur le nombre de tableaux de découpage et de contrats définitifs réalisés par les différentes directions régionales de l'agence. Selon le communiqué, la direction régionale d'Oran de l'AADL a enregistré le taux le plus élevé de réalisation des contrats avec 75,90 %, suivie de la direction régionale de Constantine avec un taux de 67 %. À ce propos, le ministre a souligné l'importance de mettre en œuvre l'instruction interministérielle conjointe n°02 signée le 9 septembre 2021, relative à la facilitation des procédures de régularisation du foncier. Par conséquent, il a insisté sur la nécessité d'accélérer la délivrance des contrats, de finaliser les certificats de propriété et de conformité, de parachever toutes les procédures administratives, et de créer une application numérique mise à la disposition des souscripteurs pour faciliter la demande et la remise des contrats de logement. Concernant l'étude des dossiers de recours déposés par les souscripteurs du programme « AADL 3 » durant la période du 25 août au 17 septembre en cours, le communiqué a révélé que plus de 300 agents commerciaux ont été mobilisés pour traiter les dossiers, afin de permettre à chaque souscripteur d'obtenir son droit.

FORMATION PROFESSIONNELLE

La CACI clôture sa session sur la fiscalité des entreprises

La Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI) a achevé une formation consacrée à la fiscalité des entreprises. La cérémonie de clôture, marquée par la remise de certificats aux participants, a réuni responsables de la CACI et acteurs économiques publics et privés. L'initiative vise à renforcer les compétences des gestionnaires et à accompagner les entreprises face à un environnement fiscal en constante évolution.

La Chambre algérienne du commerce et de l'industrie annonce la clôture de la formation sur la fiscalité des entreprises. "Le président de la CACI, M. Kamel Hameni, et le directeur de la CACI, M. Chakib Ismail Kouidri, ainsi que M. Mohamed Zeghiba, président de la CACI Mezghena de la wilaya d'Alger, ont procédé à la remise des certificats de participation aux bénéficiaires", indique la CACI dans sa page officielle Facebook. La formation a réuni des représentants d'institutions économiques publiques et privées et les principaux développements dans le domaine fiscal y ont été abordés. Cette initiative vise à renforcer, selon la CACI, les connaissances et les compétences des gestionnaires en matière de fiscalité, permettant ainsi une meilleure gestion financière des institutions et garantissant leur conformité à la législation fiscale applicable. La formation sur la fiscalité des entreprises en Algérie est essentielle pour permettre aux entreprises de se conformer aux réglementations, de gérer efficacement leurs obligations fiscales et d'éviter les pénalités. La Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI) joue un rôle actif dans le développement de formations adaptées aux besoins des entreprises, afin de les aider à naviguer dans un système fiscal complexe, favoriser leur croissance et



assurer leur pérennité. La CACI est un établissement public qui représente les intérêts des secteurs du commerce, de l'industrie et des services auprès des pouvoirs publics. Elle a pour prérogatives de mener des actions d'enseignement, de formation, de perfectionnement et de recyclage pour les professionnels du secteur. La Direction de la Formation de la CACI élabore et améliore les programmes de formation pour répondre aux besoins changeants du marché. Pourquoi cette formation est-elle importante pour les entreprises algériennes ? Pour une confor-

mité réglementaire selon les experts et pour une bonne connaissance des lois fiscales permettant aux entreprises d'assurer leur conformité avec la législation algérienne, évitant ainsi les sanctions et les redressements fiscaux. La formation aide les entreprises à identifier les dispositifs fiscaux avantageux, à optimiser leur charge fiscale et à améliorer leur compétitivité. Le système fiscal est sujet à des évolutions fréquentes, et une formation continue permet aux entreprises de s'adapter aux nouvelles règles et procédures. Comprendre la fiscalité est crucial pour une

gestion financière saine et une prise de décision stratégique éclairée, contribuant ainsi à la pérennité de l'entreprise. Aussi, une bonne maîtrise de la fiscalité permet aux dirigeants d'entreprise de prendre des décisions d'investissement et de développement plus judicieuses. En somme, la formation sur la fiscalité des entreprises en Algérie, soutenue par des organismes comme la CACI, est un investissement stratégique qui permet aux entreprises de fonctionner de manière plus efficace, légale et profitable.

Inès B.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'Algérie, future plaque tournante de l'électricité et de l'hydrogène vert en Méditerranée

Dans le cadre de ses efforts pour renforcer la sécurité énergétique et réussir le passage aux énergies propres, la société italienne Zero a présenté les détails du projet « Medlink », une interconnexion électrique reliant l'Algérie, la Tunisie et l'Italie. L'investissement, estimé à 7 milliards d'euros, place ce projet parmi les plus stratégiques de la région. « Medlink » consiste en une liaison électrique terrestre et sous-marine d'une capacité totale de 2 gigawatts, composée de quatre câbles de 525 kilovolts chacun. Le dispositif a été conçu pour fonctionner par étapes et intègre une part importante dédiée aux énergies renouvelables. En plus de la ligne de transport, le projet prévoit la construction de centrales solaires et éoliennes d'une puissance de 5 gigawatts, répartie équitablement entre l'Algérie et la Tunisie. Une partie de cette production sera exportée vers l'Italie, tandis que

l'autre sera consacrée à la consommation locale. Selon la société porteuse du projet, l'entrée en service est prévue pour 2027. La phase d'ingénierie de base est achevée et les procédures d'obtention des autorisations nécessaires sont en cours. Le projet bénéficie du soutien des gouvernements des trois pays et a été inscrit par l'Union européenne sur la liste des projets d'intérêt commun, ce qui augmente ses chances de financement. De grandes institutions financières, comme la Banque mondiale et la BERD, se sont déjà montrées intéressées. Ce « projet » s'inscrit dans une stratégie plus large de l'Algérie, qui entend devenir un partenaire énergétique incontournable pour l'Europe. En parallèle, Alger et Rome travaillent sur le projet du « Corridor H2 South », visant à exporter 1,2 million de tonnes d'hydrogène vert par an d'ici 2030. L'Algérie dispose d'atouts majeurs pour

développer cette filière, un fort ensoleillement, un potentiel important en énergie éolienne et une infrastructure gazière existante pouvant être adaptée au transport de l'hydrogène. Les autorités cherchent à attirer des « investissements étrangers » et à établir des partenariats stratégiques, notamment avec l'Italie et l'Allemagne. Ces « projets » permettront à l'Algérie de diversifier ses revenus, de réduire sa dépendance aux hydrocarbures et de renforcer sa position géopolitique. La création, en septembre 2025, d'un ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, confié à l'ancien PDG de Sonelgaz, Mourad Adjal, s'inscrit dans ce cap. Avec « Medlink » et le « Corridor H2 South », l'Algérie aspire à devenir un « acteur régional » majeur de l'énergie propre, tout en contribuant à la sécurité énergétique européenne et au développement durable.

INVESTISSEMENTS AFRICAINS

L'Algérie décroche plus de 11 milliards de dollars de contrats à Alger

Le directeur de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a présidé, hier, une réunion avec des investisseurs ayant conclu des contrats d'investissement avec des pays africains lors de la Foire commerciale intra-africaine (IATF-2025), selon un communiqué de l'agence. Cette rencontre vise à transformer les contrats et partenariats d'investissement en projets concrets sur le terrain, dans le but de réaliser le développement continental et de renforcer l'intégration entre les pays dans le cadre de la coopération Sud-Sud. « L'IATF-2025, qui s'est tenu en Algérie, constitue une plateforme stratégique d'affaires, où l'Algérie a obtenu des contrats d'une valeur de plus de 11 milliards de dollars, dont 5 milliards de dollars en contrats d'investissement dans les domaines de l'industrie diversifiée, des hydrocarbures, de l'énergie et des énergies renouvelables, de l'agroalimentaire et de la sidérurgie », a indiqué Rekkache. Selon lui, l'agence a mis en place un espace de communication via un site web, et offre un lien dédié au service des détenteurs de contrats commerciaux et d'investissement, afin de permettre une communication directe, la présentation des projets d'investissement et la mise à disposition de toutes les conditions nécessaires à leur concrétisation. Lors de la Foire commerciale intra-africaine (IATF-2025), qui s'est tenue en septembre à Alger, des investisseurs algériens ont conclu plusieurs contrats d'investissement et de partenariat avec des pays africains, pour une valeur totale de 11,4 milliards de dollars. Ces accords, couvrant des secteurs tels que les industries pharmaceutiques, l'agro-logistique et la production automobile, visent à diversifier l'économie algérienne, à stimuler les exportations hors hydrocarbures et à renforcer l'intégration économique du continent, notamment dans le cadre de la ZLECAF. La part de l'Algérie a atteint 23,6 % de l'ensemble des contrats signés lors de cette 4e édition de l'IATF-2025 (4-10 septembre), estimés à plus de 48,3 milliards de dollars, ce qui témoigne de son rôle central dans la promotion de l'intégration africaine et incarne la projection de ses entreprises vers leur profondeur africaine.

I.B.

EL OUED

Plus de 10,5 millions de quintaux de pommes de terre hors saison attendus en 2025-2026

La Chambre nationale de l'agriculture prévoit une production de plus de 10,5 millions de quintaux (1,05 million de tonnes) de pommes de terre « hors saison » au cours de la campagne agricole 2025-2026, sur une superficie de plus de 35 000 hectares. Cela représente plus d'un tiers de la superficie agricole totale cultivée cette saison, estimée à environ 100 000 hectares. Le président de la Chambre nationale de l'agriculture, Djelloul Othmani, a expliqué à la télévision publique algérienne que la superficie ensemencée en pommes de terre de contre-saison avait augmenté de 2 000 hectares par rapport à la campagne précédente, grâce aux mesures prises par le ministère de l'Agriculture, par l'intermédiaire de la Société algérienne de régulation des produits agricoles, pour soutenir les agriculteurs et préserver le pouvoir d'achat des consommateurs. La culture de la pomme de terre est répandue dans la plupart des communes de la wilaya d'El Oued, en particulier celles à vocation agricole telles qu'El Mokren, Hassi Khalifa, Trifaoui, Taghzout, Reguiba, Debila, Remmes, Amia Ouensa, Oued El Alanda et Ennakhla, qui disposent de vastes superficies et d'importantes capacités de production. Cinq communes (Hassi Khalifa, Ouarmes, Taghzout, Reguiba et Ennakhla) représentent plus de 90 % de la production totale de pomme de terre de la wilaya, grâce à leurs capacités qui leur ont permis de se positionner comme un marché national majeur pour ce produit largement consommé. Il convient de noter que la wilaya d'El Oued occupe la première place nationale en matière de production de pomme de terre ces dernières années, contribuant à plus de 45 % de la production nationale, soit 60 % de la valeur de la production locale de plants, avec un rendement moyen compris entre 300 et 350 quintaux par hectare.

I.B.

BLÉ TENDRE

L'Algérie sécurise près de 600 000 tonnes sur les marchés internationaux

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a conclu mardi 23 septembre un appel d'offres international estimé à près de 600 000 tonnes de blé tendre. Les achats, négociés à un prix compris entre 259 et 261 dollars la tonne, devraient provenir en majorité de la région de la mer Noire. La France, autrefois fournisseur privilégié, est désormais écartée des marchés algériens.

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a conclu, mardi 23 septembre, un nouvel appel d'offres international portant sur l'acquisition d'environ 600 000 tonnes de blé tendre. L'information a été rapportée par l'agence Reuters, citant des négociants européens proches du dossier. Les estimations recueillies mardi soir faisaient état d'un volume compris entre 500 000 et 690 000 tonnes. Un niveau qui reste dans la moyenne des pratiques de l'OAIC, connu pour annoncer des chiffres prudents avant de passer à des achats plus conséquents. Cette stratégie, expliquent des experts, permet à l'Algérie de se prémunir contre la forte volatilité des marchés mondiaux des céréales. Le prix d'achat s'établit entre 259 et 261 dollars la tonne métrique, coût et fret inclus (C&F). Ces tarifs, proches de ceux observés la veille, reflètent un marché international marqué par l'attente, mais aussi la capacité d'Alger à négocier fermement dans un contexte de forte concurrence entre fournisseurs. L'origine du blé n'a pas été précisée. Toutefois, les négociants estiment que les principaux volumes devraient provenir de la mer Noire, notamment de Russie, de Roumanie ou encore d'Ukraine. Les pays baltes restent également dans la course. La France, longtemps partenaire privilégié de l'Algérie, ne fait plus partie des fournisseurs retenus. Cette mise à l'écart s'explique autant par les tensions diplomatiques que par le choix d'Alger de diversifier ses sources vers des marchés jugés plus compétitifs et fiables. Comme à son habitude, l'OAIC n'a pas communiqué officielle-



ment sur les résultats de cet appel d'offres. Les chiffres avancés reposent donc sur les estimations des opérateurs. Concernant les livraisons, le calendrier varie selon la provenance des cargaisons. Pour l'Europe, deux périodes sont retenues : du 1er au 15 novembre et du 16 au 30 novembre. Pour l'Amérique du Sud ou l'Australie, les expéditions devront intervenir un mois plus tôt. Cette flexibilité logistique illustre la volonté de l'Algérie d'anticiper

et de s'adapter aux contraintes internationales du transport maritime. En comparaison, lors du précédent appel d'offres conclu à la mi-juillet, l'OAIC avait acheté environ 1 million de tonnes, à des prix compris entre 253 et 257 dollars la tonne. L'évolution récente des « importations » confirme le poids structurel de la demande algérienne en blé tendre, un produit de première nécessité pour la consommation nationale.

L'or proche de ses records après les mises en garde de la Fed

Les prix de l'or se sont stabilisés lors des échanges asiatiques mercredi, restant proches des récents records historiques, après que les commentaires du président de la Réserve fédérale américaine, Jerome Powell, ont suscité une prudence accrue concernant la croissance, l'inflation et les taux d'intérêt, selon le site Investing. L'or et les autres métaux précieux ont bénéficié d'une demande accrue de valeurs refuges, tandis que la faiblesse persistante du dollar a également maintenu les métaux généralement bien soutenus. L'attente de nouvelles données économiques clés cette semaine a également entretenu la prudence des marchés, tout comme les faibles résultats des indices des directeurs d'achats américains. L'or au comptant a progressé de 0,3 % à 3.776,20 dollars l'once, tandis que les contrats à terme sur l'or ont reculé de 0,2 % à 3.808,50 dollars/oz à 07h39 (05h39 GMT). L'or au comptant avait atteint un record historique de 3.791,10 dollars/oz mardi et est resté proche de ce niveau après une forte progression au cours de la semaine dernière. Le président de la Fed, Jerome Powell, a signa-

lé mardi soir une incertitude accrue concernant l'économie américaine, déclarant qu'il n'existait pas de « chemin sans risque » pour réduire les taux d'intérêt tout en maîtrisant l'inflation et en maintenant la croissance de l'emploi. Bien que Powell ait noté que le marché du travail s'était considérablement affaibli ces derniers mois, il a également souligné que l'inflation demeurait persistante, compliquant les plans de la banque centrale pour réduire les taux. Ses déclarations sont intervenues une semaine après que la Fed a réduit les taux directeurs de 25 points de base, comme prévu, tout en annonçant de nouveaux assouplissements à venir. L'or avait alors fortement progressé, les taux plus bas rendant les actifs non productifs comme les métaux plus attractifs. Les marchés semblent largement maintenir leurs paris sur au moins deux nouvelles baisses de 25 points de base cette année, selon le CME FedWatch. De nouveaux signes de faiblesse économique aux États-Unis pourraient pousser la Fed vers un assouplissement monétaire encore plus marqué, le dollar restant proche de ses plus bas

niveaux depuis trois ans. Les données PMI pour septembre ont montré que l'activité manufacturière et celle des services avaient progressé moins que prévu, les entreprises étant confrontées à des droits de douane plus élevés, à une inflation persistante et à des dépenses de consommation atones. D'autres métaux ont progressé mercredi : le platine au comptant a gagné 0,6 % à 1.485,41 dollars/oz, tandis que l'argent au comptant a avancé de 0,5 % à 44,2495 dollars/oz. Parmi les métaux industriels, les contrats à terme de référence sur le cuivre au London Metal Exchange ont légèrement augmenté de 0,1 % à 9.999,95 dollars la tonne, tandis que les contrats à terme sur le cuivre du COMEX ont progressé à 4,6430 dollars la livre. D'autres données économiques américaines clés sont attendues dans les prochains jours, avec la lecture finale de la croissance du produit intérieur brut du deuxième trimestre prévue jeudi. Cette publication devrait confirmer que l'économie américaine a progressé plus rapidement que prévu au cours du trimestre de juin.

BLIDA

1000 nouvelles places pédagogiques universitaires

Il est prévu la réception prochaine d'un projet de « village universitaire », englobant diverses commodités et services nécessités par la communauté universitaire, dont l'accompagnement psychologique et social. Cette rentrée a été marquée par la réouverture de la filière « Traduction » à la Faculté des lettres et des langues, qui a enregistré l'inscription de 71 nouveaux étudiants, ainsi que par l'introduction, pour la première fois, de la spécialité « Psychologie du tourisme et des voyages » à la Faculté des sciences humaines.

L'Université Ali Lounici d'El-Affroun, Ouest de Blida, a été renforcée par 1000 nouvelles places pédagogiques, à l'occasion de la rentrée universitaire 2025-2026, a-t-on appris, lundi, auprès du rectorat de l'université. Ces nouvelles places pédagogiques ont été réceptionnées à la Faculté des lettres et des langues, comptant cinq départements (anglais, arabe, français, italien et traduction), a indiqué, à l'APS, le vice-recteur chargé de la pédagogie, Dr. Saïd Boukhaouche, en marge de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle année universitaire. Il a aussi annoncé la réception prochaine d'un projet de « village universitaire », englobant diverses commodités et services nécessités par la communauté universitaire, dont l'accompagnement psychologique et social. Sur le plan pédagogique, cette rentrée a été marquée par la réouverture de la filière « Traduction » à la Faculté des lettres et des langues, qui a enregistré l'inscription de 71 nouveaux étudiants, ainsi que par l'introduction, pour la première fois, de la spécialité « Psychologie du tourisme et des voyages » à la Faculté des sciences humaines, laquelle a accueilli 81 étudiants. Cette rentrée a également vu l'ouverture de par-



cours de formation de l'Ecole normale supérieure (ENS) pour les cycles primaire (langues arabe et française) et secondaire (langues arabe, française, anglaise, italienne ainsi qu'histoire et géographie), avec un effectif de 532 étudiants inscrits, a ajouté le vice-recteur. A noter que l'Université Ali Lounici a enregistré,

cette année, l'inscription de 7090 nouveaux bacheliers, portant l'effectif global de ses étudiants à près de 30.000, répartis sur les facultés des sciences humaines et sociales, des lettres et langues, du Droit et sciences politiques, ainsi que des sciences économiques, commerciales et de gestion.

TIZI-OUZOU

02 nouvelles classes pour les élèves à besoins spécifiques

Deux (2) nouvelles classes destinées à accueillir des enfants aux besoins spécifiques sont ouvertes à Tizi-Ouzou, à l'occasion de la rentrée scolaire 2025/2026, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de l'action sociale et la solidarité (DASS). Il s'agit d'une classe au niveau d'un collège à Draa-El-Mizan pour des élèves avec un handicap auditif léger (implantation cochléaire), et d'une autre pour élèves souffrant de déficience mentale légère et

autistes, au niveau d'une école primaire dans la commune de Bounouh, a expliqué le directeur de l'action sociale et la solidarité, Mhenna Achour. L'ouverture de ces deux nouvelles classes porte à 43 le nombre de classes réservées aux personnes aux besoins spécifiques, avec un programme pédagogique adapté dispensé à un total de 273 élèves qui suivent des cours au niveau des trois paliers de l'enseignement à travers la wilaya. Par

ailleurs, ajoute la même source, un lot d'équipement, tablettes et calculatrices parlantes, notamment, a été distribué au profit d'élèves non voyants pris en charge dans des classes spécialisées. En outre, 3.700 trousseaux scolaires complets ont été distribués au profit d'enfants issus de familles défavorisées alors que 46 172 élèves scolarisés au niveau de la wilaya ont bénéficié, à l'occasion de cette rentrée, de l'allocation de la prime de scolarité.

BARIKA

Nouvelles structures pédagogiques au centre universitaire

Le centre universitaire Colonel Si El Haouès du chef-lieu de la wilaya déléguée de Barika (Batna) vient d'être renforcé par l'ouverture, en début d'année universitaire, de nouvelles structures pédagogiques, a indiqué, mardi, la directrice de cet établissement d'enseignement supérieur, Chahira Boulahia. Il s'agit, a précisé la même responsable à l'APS, de 1.000 places pédagogiques et d'un pavillon pédagogique réalisés dans le cadre de l'extension du centre universitaire et du pôle de l'entrepreneuriat et des technologies modernes. De plus, dans le cadre des travaux de maintenance et d'aménagement des anciennes installations du centre, une nouvelle salle destinée aux soutenances et aux débats scientifiques est actuellement en cours d'équipement en vue de sa mise en service « dans les prochains jours », a ajouté Mme Boulahia.

Ces nouvelles structures « contribueront à améliorer les conditions d'accueil des étudiants et à élever leur niveau d'acquisition scientifique, tout en renforçant les opportunités de recherche scientifique pour les enseignants et les étudiants », selon la même source. Le Centre universitaire Colonel Si El Haouès de Barika avait déjà vu, au cours de l'année universitaire écoulée (2024-2025), l'entrée en exploitation de plusieurs équipements, dont 1.000 places pédagogiques, un centre de développement de l'entrepreneuriat, un incubateur d'entreprises, un centre de technologie et de soutien à l'innovation, ainsi qu'un tribunal virtuel permettant aux étudiants en droit et en sciences juridiques de réaliser des travaux pratiques sur divers aspects liés au domaine de la justice, a conclu la même responsable.

BLIDA

Hausse du taux de restauration scolaire

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Blida a enregistré une hausse du taux de couverture en restauration scolaire, passé de 76 % l'an dernier à 80 % cette année, a-t-on appris, mardi, des services de la wilaya.

Cette amélioration est due à l'ouverture de nouvelles cantines scolaires, portant à plus de 200.000 le nombre d'élèves bénéficiaires, majoritairement en cycle primaire, selon la même source. Le nombre de cantines scolaires assurant des repas chauds aux élèves est ainsi passé de 147 à 370, en deux (2) ans, dont la majorité sont recensées dans les écoles primaires, notamment celles situées dans les zones reculées, ainsi que dans les Collèges d'enseignement moyen (CEM) et les lycées disposant d'un demi-pensionnat. Les services de la wilaya visent une couverture totale de la restauration

scolaire à travers l'ensemble des établissements de la région, grâce à l'exploitation progressive des 460 cantines scolaires existantes. Parallèlement, un effort particulier est déployé pour renforcer le transport scolaire au profit des élèves des zones reculées, notamment par la location de bus privés pour pallier les insuffisances constatées dans certaines communes. A noter que le secteur éducatif de Blida a été renforcé, à l'occasion de la rentrée scolaire 2025/2026 par 18 nouveaux établissements éducatifs, dont 10 écoles primaires, 6 CEM et 2 lycées, implantés principalement dans les nouveaux pôles urbains. D'autres établissements sont programmés à la réalisation et à la réhabilitation, notamment dans les zones reculées et celles enregistrant une forte croissance démographique.

MILA

Plus de 29 000 bénéficiaires de la technologie de fibre optique

Le secteur de la Poste et des télécommunications compte, à ce jour dans la wilaya de Mila, un total de 29.200 bénéficiaires de la technologie de la fibre optique (FTTH), a indiqué, mardi, le directeur local du secteur, Mohamed Dilmi. Au total, 68.444 points d'accès (PBO) à cette technologie sont disponibles dans les différentes cités et agglomérations de la wilaya de Mila, a précisé le même responsable, soulignant que le nombre actuel d'abonnés bénéficiant de la fibre optique représente 42,66 % du nombre de PBO

réalisés dans le cadre du programme de généralisation du réseau de fibre optique, dont la mise en œuvre a commencé, dans cette wilaya, vers la fin de l'année 2018. M. Dilmi a également indiqué, dans le même contexte, que la wilaya a bénéficié, dans le cadre du programme 2025, de projets portant sur le raccordement de 9 nouveaux pôles d'habitation à ce réseau de haut débit, offrant au total la connexion par fibre optique à 3.009 foyers. Dans le cadre du même programme, qui reflète les efforts du secteur visant à

généraliser l'accès au service internet à haut débit, il est prévu le remplacement des câbles anciens (en cuivre), dans 18 cités résidentielles et concernant 13.931 foyers, selon la même source. Les communes de Sidi Merouane, d'Ain Beida Ahriche, de Ferdjioia, de Teleghma, de Mila, de Chelghoum-Laïd, d'Ouled N'dja, Tadjenanet, de Rouached, d'Oued Athmania et de Garem-Gouga sont concernées par ce programme devant être concrétisé « avant la fin de l'année 2025 », a conclu M. Dilmi.

MÉDÉA

670 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique

Au total, 667 exploitations agricoles de la wilaya de Médéa ont été raccordées au réseau électrique dans le cadre du dispositif d'accompagnement et de soutien au secteur agricole mis en œuvre par les pouvoirs publics, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. Lancée en 2021,

l'opération a touché jusqu'à présent 97% des exploitations agricoles concernées par ce programme qui sont au nombre de 685 exploitations, a fait savoir le chargé de communication de la direction de la distribution de l'électricité et du gaz, Mohamed Rafik Ferhat. Il a indiqué, en outre, que six exploitations agricoles étaient en cours de raccorde-

ment, cinq autres étaient en phase de finalisation des procédures administratives, et que sept exploitations restantes étaient à l'étude. L'opération vise à développer l'activité agricole, à stimuler l'investissement dans ce secteur et à contribuer à l'essor socio-économique de la wilaya, a conclu le chargé de la communication.

Il n'y a pas de lien avéré entre le paracétamol et l'autisme, et les vaccins ne provoquent pas ce trouble, contrairement à ce que suggère l'administration Trump, a affirmé mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette dernière a appelé les femmes à limiter leur consommation de paracétamol pendant la grossesse, sauf nécessité médicale. Le paracétamol est largement utilisé pour soulager la douleur et faire baisser la fièvre.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) exhorte les gens à la prudence avant de tirer des conclusions sur un lien entre l'utilisation prénatale d'acétaminophène et l'autisme. C'est ce qu'a affirmé un porte-parole de l'agence onusienne, lors d'une conférence de presse mardi. Cette décision vient à la suite de la recommandation faite lundi par l'administration du président américain Donald Trump aux femmes de limiter leur consommation de paracétamol pendant la grossesse, sauf nécessité médicale. Le paracétamol est largement utilisé pour soulager la douleur et faire baisser la fièvre. L'administration a soutenu que l'utilisation de paracétamol par les femmes enceintes pouvait être associée à un risque accru d'autisme chez leurs enfants. Cependant, certains groupes, dont des sociétés médicales, ont exprimé leur opposition à cet argument. "Certaines études d'observation ont suggéré une possible association entre l'exposition prénatale au paracétamol et l'autisme, mais les preuves restent incohérentes", a déclaré un porte-parole de l'OMS, Tarik Jasarevic, interrogé sur les propos du président américain, lors d'un point de presse régulier. Selon l'OMS, ce type d'études, qui se base sur les observations et non sur des essais cliniques, est souvent la seule façon d'étudier la sûreté d'un médicament sur les femmes enceintes, précisant que "plusieurs études n'ont établi aucune relation de ce type" appelant à "la prudence avant de conclure à l'existence d'un lien de causalité" entre le paracétamol et l'autisme. Présent dans le doliprane, le dafalgan ou encore le tylenol (aux Etats-Unis ou au Canada), le paracétamol, ou acétaminophène, est recommandé aux femmes enceintes contre la douleur ou la fièvre, d'autres



médicaments comme l'aspirine ou l'ibuprofène étant eux contre-indiqués, notamment en fin de grossesse. De son côté, l'agence européenne du médicament (EMA) et le régulateur britannique du médicament, la MHRA, ont réaffirmé dans des communiqués que le paracétamol pouvait être utilisé par les femmes enceintes. "Notre avis repose sur une évaluation rigoureuse des données scientifiques disponibles et nous n'avons trouvé aucune preuve que la prise de paracétamol pendant la grossesse puisse causer l'autisme chez l'enfant", a indiqué Steffen Thirstrup, le médecin en chef de l'agence européenne. "Il n'existe aucune preuve que la prise de paracétamol pendant la grossesse cause l'autisme chez les enfants", a encore confirmé la responsable de la sûreté des médicaments de la MHRA. D'autre part le porte-parole de l'OMS a réfuté les propos de Donald Trump. Selon lui, "les vaccins sauvent des vies, nous le savons. Les vaccins ne causent pas l'autisme". Et d'ajouter : "Ils ont sauvé d'innombrables vies. C'est quelque chose que la science a prouvé et il ne faudrait pas vraiment le remettre en question". Il a ainsi appelé les dirigeants à suivre les recommandations des autorités sanitaires. Le porte-parole de l'OMS a expliqué que "lorsque

les calendriers de vaccination sont retardés, perturbés ou modifiés sans vérification des données probantes, le risque d'infection augmente fortement, non seulement pour l'enfant, mais aussi pour l'ensemble de la communauté". Il faut savoir que l'autisme, un trouble complexe et au spectre large, est étudié depuis des décennies, mais l'administration Trump avait promis en début d'année de révéler en un temps record les causes de ce qu'elle qualifie d'"épidémie d'autisme". Si les cas d'autisme ont augmenté ces dernières décennies aux Etats-Unis, nombre de scientifiques rejettent l'existence d'une épidémie, mettant en exergue les améliorations des diagnostics. Selon le porte-parole de l'OMS, "près de 62 millions de personnes vivent avec un trouble du spectre autistique dans le monde et il est clair qu'en tant que communauté internationale, nous devons redoubler d'efforts pour comprendre (ses) causes". S'agissant de son origine, les scientifiques ont révélé que la génétique jouait un rôle important et que certains facteurs environnementaux pointés du doigt, comme la neuro-inflammation ou la prise de certains médicaments comme l'anti-épileptique dépakine durant la grossesse.

A.B.

EUROPE : La chaleur a causé la mort de 63.000 morts en 2024

La chaleur a contribué au décès d'environ 63.000 personnes en Europe pendant l'été 2024, estime lundi une étude annuelle de référence sur le sujet, dans un contexte où le réchauffement climatique rend les canicules plus fréquentes. « Selon nos estimations, 62.775 décès ont été liés à la chaleur en 2024, largement plus qu'en 2023 mais un peu moins qu'en 2022 », résume cette étude parue dans Nature Medicine. Cette étude, réalisée par des chercheurs de l'Institut pour la Santé Mondiale de Barcelone, est devenue une publication annuelle depuis le début des années

2020. L'Europe est actuellement considérée comme le continent qui se réchauffe le plus vite sur fond de changement climatique. L'été 2024 est jusqu'ici le plus chaud jamais enregistré sur le continent, mais le précédent record ne remontait qu'à 2022, avec une très relative accalmie en 2023. Or les dangers de la chaleur sur l'organisme sont multiples et ne se résument pas qu'aux déshydratations et coups de chaleur immédiats. Les fortes températures peuvent aggraver à plus long terme des pathologies cardiaques, respiratoires, liées au diabète, psychiatriques...

Selon les chercheurs, l'estimation la plus probable est de 67.873 décès liés à la chaleur pour 2022 et 50.798 pour 2023, des chiffres légèrement revus à la hausse par rapport à leurs précédentes publications. Avec 62.775, 2024 se situe donc entre les deux. Mais, malgré leur précision apparente, « ces chiffres comprennent leur lot d'incertitude », a déclaré aux médias Tomas Janos, le principal auteur de l'étude. Le chiffre mis en avant est jugé le plus vraisemblable mais les calculs des chercheurs n'excluent pas une vaste gamme de possibilités. Ils évoquent une fourchette

d'environ 35.000 à 85.000 morts liées à la chaleur en 2024. Ces variations importantes sont liées à des considérations de méthodologie. Mais les chercheurs soulignent qu'elles ne doivent pas occulter le constat que les fortes chaleurs tuent chaque année des dizaines de milliers de personnes en Europe et représentent donc un enjeu majeur de santé publique. Les pays les plus frappés ont été en 2024, l'Italie - entre 13.858 et 23.506 décès - et l'Espagne - entre 4.655 et 8.513. Mais, rapportée à la population, la mortalité a été encore plus lourde en Grèce et en Bulgarie.

ORAN

intervention chirurgicale de malformation congénitale réussie

L'équipe médicale du service de chirurgie maxillo-faciale et reconstructrice de l'établissement hospitalo-universitaire « 1er Novembre 1954 » d'Oran a réussi une opération chirurgicale complexe sur une fillette de quatre ans souffrant d'une malformation congénitale rare appelée « pterygium colli » (rétraction cervicale congénitale), a indiqué, mardi, un communiqué de l'établissement. Cette malformation, dont est atteinte cette fillette de la wilaya de Blida, avait provoqué une adhérence du menton au cou, empêchant le mouvement normal de la tête et entraînant des difficultés respiratoires, d'élocution et même de fermeture de la bouche, selon la même source. Ce type de malformation est considéré comme très rare, avec une incidence estimée à un cas pour 5.000 naissances, soit une vingtaine de cas seulement traités chirurgicalement, chaque année à travers le monde, a précisé le Pr. Karim Hireche, chef du service de chirurgie maxillo-faciale et reconstructrice du même établissement. Il a ajouté que la réussite de cette opération place l'Algérie parmi les rares pays capables de prendre en charge ce type de cas complexes. La même source a indiqué que l'intervention chirurgicale a consisté à sécuriser les voies respiratoires par une intubation difficile sous endoscopie, suivie d'une trachéotomie, puis d'un travail chirurgical minutieux comprenant la libération des muscles allant du visage à la poitrine (myotomie) et la reconstruction du cou (plastie cervicale). Cette opération a permis à la fillette de retrouver certaines fonctions vitales essentielles, comme la respiration normale, la parole et la mobilité de la tête, a-t-on précisé. Dans ce contexte, le Pr. Hireche a souligné que ce type d'opération requiert des techniques de haute précision, affirmant que le service de chirurgie maxillo-faciale et reconstructrice de l'hôpital « 1er Novembre 1954 » d'Oran est un service pionnier au niveau national, grâce à l'intégration des techniques les plus récentes issues de la chirurgie reconstructrice internationale.

CHINE

Plus de 1.700 cas de Fièvre Chikungunya

Les autorités de Jiangmen, une ville de la province chinoise du Guangdong (sud), ont signalé vendredi 1.714 cas de fièvre Chikungunya, une maladie virale transmise par les moustiques, ce qui a conduit au lancement d'une intervention d'urgence en matière de santé publique, indique l'agence de presse chinoise Chine nouvelle. Tous les cas signalés jusqu'à présent étaient bénins, sans cas graves ou mortels, ont déclaré les autorités lors d'une conférence de presse samedi. Vendredi, le gouvernement municipal a décidé de déclencher une intervention d'urgence de niveau III en matière de santé publique compte tenu de la situation actuelle à Jiangmen. La fièvre Chikungunya est une maladie infectieuse aiguë causée par le virus Chikungunya, dont les symptômes cliniques sont notamment la fièvre, des éruptions cutanées et des douleurs articulaires. Ce virus se transmet à l'homme par les piqûres de moustiques infectés.

LA CHINE

Le typhon Ragasa fait plusieurs morts et disparus à Taïwan

Au moins 15 personnes sont mortes à Taïwan des suites de la rupture d'une digue provoquée par le passage du super-typhon Ragasa, dont les fortes pluies et les vents violents balayaient mercredi le sud de Chine, où Hong Kong reste en alerte.



Le puissant typhon Ragasa a fait des ravages à Taïwan et dans d'autres régions alors qu'il s'approche du sud de la Chine. Après avoir traversé le sud de Taïwan, le typhon se déplaçait vers l'ouest au-dessus de la mer de Chine méridionale à 8 heures, heure locale, mercredi, selon les services météorologiques hongkongais, qui ont rétrogradé leur niveau d'alerte, placé à son maximum jusqu'ici. Les pluies torrentielles provoquées par le super-typhon à Taïwan ont entraîné la rupture de la digue d'un lac, dont les eaux ont déferlé sur des habitations à Hualien, dans l'est de l'île, selon une vidéo obtenue par des agences de presse. Au moins 15 personnes sont mortes et 18 autres blessées, ont annoncé les autorités de l'île. Les équipes de la garde côtière philippine (PCG) mènent une opération de recherche et de sauvetage (SAR) dans la rivière Buaya après que quatre personnes ont été piégées par la montée des eaux due aux fortes pluies causées

par le typhon à Ilocos. « À certains endroits, l'eau est montée jusqu'au deuxième étage d'une maison et elle a atteint environ un étage dans le centre-ville, où l'eau est en train de se retirer », a déclaré mardi à l'AFP Lee Lungsheng, chef adjoint du service d'incendie du comté. L'Agence nationale des incendies à Taïwan avait initialement évalué le nombre de personnes disparues à 152, avant de le baisser à 17, en précisant qu'ils sont entrés en contact avec plus d'une centaine des personnes manquantes. Le super-typhon a également fait au moins huit morts dans le nord des Philippines à son passage, plus tôt cette semaine. À Hong Kong, où Ragasa a frappé dans la nuit et la matinée de mercredi, des pluies torrentielles continuent de

s'abattre et 62 personnes ont été traitées dans les hôpitaux publics pour des blessures liées au typhon. Le super-typhon y a déclenché une "onde de tempête importante", avec une hausse du niveau de la mer de plus de trois mètres dans certaines zones, selon le service météorologique local. Une vidéo publiée sur les réseaux sociaux et authentifiée par l'AFP montre les portes vitrées d'un hôtel situé sur le littoral sud du territoire brisées par les vagues et l'eau envahir sa réception. L'accident n'a pas fait de blessés, selon un porte-parole de l'hôtel. Par ailleurs vu des vagues de près de cinq mètres de hauteur s'abattre sur une promenade en bord de mer. Hong Kong avait pris les devants, fermant les établissements scolaires dès mardi et

suspendant les vols jusqu'à jeudi matin. Les services de transport de surface sont également interrompus jusqu'à nouvel ordre. Les autorités ont demandé aux habitants des zones basses d'être particulièrement vigilants face aux risques d'inondations et ont ouvert 50 centres temporaires où 810 personnes se sont réfugiées. Des rafales d'au moins 206 km/h ont été relevées à Ngong Ping, sur les hauteurs de l'île de Lantau (ouest). La Bourse de la ville a modifié ses règles cette année afin de maintenir les marchés ouverts pendant les typhons, son opérateur ayant déclaré à Bloomberg News qu'il "surveillait de près" la situation. À l'approche de la tempête, les commerces alimentaires ont été dévalisés dans le sud de la Chine. Terence Choi, un habitant du lotissement de Heng Fa Chuen à Hong Kong, a raconté avoir stocké deux jours de provisions chez lui, rappelant que son lotissement avait été privé d'eau potable et d'électricité lors d'un précédent super-typhon. « Si nous perdons l'approvisionnement en eau et en électricité, il sera difficile de cuisiner, donc je suis assez nerveux à ce sujet », a déclaré cet ingénieur âgé de 59 ans. Selon les scientifiques, le changement climatique provoque des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus intenses partout dans le monde.

Droits de douane

L'économie mondiale va résister un peu mieux que prévu à la tempête des droits de douane, entrevoit l'OCDE dans un rapport qui réévalue en hausse sa prévision de croissance mondiale pour l'année 2025, tout en prévenant de potentiels effets négatifs à venir. « Les effets, sur la production et les échanges de biens, de l'anticipation de l'instauration de droits de douane plus élevés ont joué un rôle moteur important » sur l'économie mondiale, relève l'organisation internationale basée à Paris dans un rapport présentant ses prévisions économiques mondiales actualisées. Celles-ci sont un peu plus roses qu'escompté lors des précédentes prévisions

L'économie mondiale résiste mieux

publiées par l'institution en juin, au plus fort de la bataille douanière: la croissance mondiale est désormais attendue à 3,2% contre 2,9% alors, mais devrait rester inchangée pour 2026 à 2,9%. L'OCDE se rapproche ainsi de sa prévision de croissance remontant à décembre, soit avant l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche, lorsqu'elle s'attendait à une progression du PIB mondial de 3,3% pour cette année. Pour 2026 en revanche, la prévision est encore bien inférieure, de 0,4 point de pourcentage, à 2,9%. En ce qui concerne l'économie américaine, elle devrait payer dès cette année le prix de la bataille douanière du président

Trump par un ralentissement de la croissance à 1,8%, puis 1,5% l'an prochain, contre une progression du PIB de 2,8% l'an dernier. Quant à la zone euro, la croissance est attendue en 2025 en légère hausse de 0,2 point par rapport aux prévisions de juin de l'OCDE, à 1,2%, et en baisse de 0,2 point pour 2026 à 1,0%. Depuis son arrivée au pouvoir en janvier, Donald Trump a imposé des surtaxes douanières à la plupart des partenaires commerciaux des États-Unis, portant à 19,5% le taux effectif des droits de douane sur les marchandises arrivant sur le marché américain, soit un plus haut depuis 1933, calcule l'OCDE.

THAÏLANDE

Un gouffre géant devant un hôpital de Bangkok

Un gouffre de 50 mètres de profondeur s'est ouvert mercredi matin devant un hôpital de Bangkok, engloutissant des voitures et des poteaux électriques dans un effondrement qui a laissé les habitants de la ville sous le choc. Les autorités locales ont fermé les routes autour de l'hôpital Vajira, dans la partie historique de la capitale thaïlandaise, vers 7 heures du matin, lorsque le cratère est apparu, faisant éclater des tuyaux qui crachaient des jets d'eau,

tandis que les lignes électriques s'effondraient également. Le gouffre, d'environ 50 mètres de profondeur, est apparu devant le bâtiment public et a semé la panique alors que les maisons environnantes étaient évacuées, tandis que l'incident est lié à la construction d'une station de métro à proximité. Le gouverneur de Bangkok, Chadchart Sittipunt, qui s'est précipité sur les lieux pour évaluer la situation, a déclaré que l'effondrement de la route s'est produit

au-dessus de la connexion entre le tunnel ferroviaire à double voie et une nouvelle gare prévue. « Dès que le sol s'est affaissé dans le tunnel, celui-ci s'est effondré. De plus, une canalisation s'est rompue et l'eau a aggravé la situation », a déclaré Sittipunt. « Nous évaluons actuellement les dégâts et pensons que l'hôpital devrait être épargné. Mais nous devons colmater le trou immédiatement, avant que tout le reste ne s'effondre. »

NOUVELLE-CALÉDONIE

2027 fixé comme échéance pour l'indépendance

Le bureau politique du FLNKS a proclamé, lors d'une conférence de presse organisée à Nouméa le 24 septembre, sa détermination à voir la Nouvelle-Calédonie accéder à la pleine souveraineté. Par voie d'un communiqué, lu publiquement par Dominique Fochi, secrétaire général de l'Union calédonienne, les forces indépendantistes réunies autour du FLNKS ont affirmé que « l'indépendance sera proclamée, dès que les conditions seront réunies, au plus tard avant les élections présidentielles de 2027 ». Le texte, présenté comme une « déclaration unitaire », souligne « la volonté du peuple kanak » de prendre en main son destin, tout en s'inscrivant dans un cadre de « discussions et négociations avec la puissance administrante ». Aux côtés du FLNKS dans sa nouvelle configuration — UC, RDO, DUS, Parti travailliste, CNTP, MOI et Dynamique autochtone — se sont joints le MNIS, l'Église protestante de Kanaky Nouvelle-Calédonie et l'Instance autochtone de discussion. Le Palika et l'Union progressiste en Mélanésie, qui se sont mis « en retrait » du Front, n'ont pas participé à cette initiative, selon la presse locale. Celle-ci précise que ces deux formations demeurent attachées au processus de Bougival, contrairement au reste du FLNKS qui entend fixer une échéance politique claire. Pour rappel, l'accord de Bougival, signé le 12 juillet 2025 entre l'État français et plusieurs partis calédoniens à Bougival (Yvelines), vise à définir un nouveau statut institutionnel pour la Nouvelle-Calédonie, dans la continuité de l'accord de Nouméa, mais avec des ambitions accrues de souveraineté et d'autonomie renforcée. Le texte prévoit notamment la création d'un « État de la Nouvelle-Calédonie » inscrit dans la Constitution française, l'adoption d'une loi fondamentale locale, le transfert progressif de compétences régaliennes (justice, sécurité, monnaie, diplomatie) sous conditions, la mise en place d'une nationalité calédonienne coexistant avec la nationalité française, et une redéfinition du corps électoral pour les élections provinciales et le Congrès. Le processus impose une consultation populaire en février 2026 pour valider l'accord, suivie de l'adoption d'une loi organique spéciale et la tenue d'élections provinciales en 2026, avant que le Congrès calédonien élabore la loi fondamentale locale. La déclaration de ce 24 septembre insiste également sur la nécessité de maintenir les élections provinciales « en novembre 2025 au plus tard » afin de redonner légitimité aux institutions locales. Elle appelle, en outre, à poser les bases d'un « projet de société inclusif, solidaire et durable » intégrant la légitimité coutumière et la souveraineté des chefferies. Le document sera adressé aux institutions calédoniennes, à l'État français, mais aussi à des instances régionales et internationales comme le Forum des îles du Pacifique, le Mouvement des non-alignés, ou encore le Comité des droits de l'Homme de l'ONU.

LIGUE 1 MOBILIS / 6^e JOURNÉE

Les clubs leaders en quête de confirmation

Après une 5^e journée riche en rebondissements, la Ligue 1 Mobilis revient ce week-end avec une 6^e manche qui s'annonce décisive pour les clubs de tête comme pour ceux en quête de relance. Le MB Rouissat, la JS Saoura et l'Olympique Akbou se partagent provisoirement la première place avec 10 points chacun, et tous trois auront pour objectif de consolider leur position.

Marouane A.

Le MB Rouissat, solide leader grâce à sa meilleure différence de buts (+3), se rendra samedi à Chlef pour affronter l'ASO. Un déplacement délicat face à un adversaire toujours difficile à manœuvrer chez lui, mais les coéquipiers de l'attaque la plus prolifique du championnat (7 buts) voudront poursuivre leur bonne série et ajouter donc les Chéliens à leur tableau de chasse. Véritable révélation de ce début de saison, le nouveau promu en L1 ne fini pas de surprendre et ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. La JS Saoura, actuelle deuxième avec le même nombre de points, se déplacera à Alger pour y défier l'ES Ben Aknoun. Les Sudistes, forts de leur victoire en déplacement face au CR Belouizdad lors de la dernière journée, veulent confirmer leur statut de candidat sérieux au titre. De son côté, l'Olympique Akbou (3^e) accueillera dimanche l'USM Khenchela dans un duel intéressant entre deux équipes du haut de tableau. L'OA espère faire parler sa solidité défensive (2



butts encaissés seulement) pour rester accroché au sommet. Les poulains de Amrouche, qui s'étaient bien repris, notamment en damant le pion au Paradou AC chez lui comptent bien continuer sur cette même lancée et ajouter trois autres points à son panier.

LE CLASSICO REPORTÉ

Le grand rendez-vous entre la JS Kabylie et le MC Alger, prévu initialement jeudi 2 octobre au stade Hocine-Aït-

Ahmed de Tizi Ouzou, a été reporté à une date ultérieure. Les deux clubs sont engagés ce week-end dans le premier tour préliminaire retour de la Ligue des champions d'Afrique, et reviendront en championnat avec des ambitions renouvelées.

Le CR Belouizdad, qui retrouve son fief du 20-Août après avoir reçu la JSS à Constantine, accueillera le CS Constantine dimanche dans un match au parfum de revanche. Les Rouge et Blanc n'ont toujours pas gagné cette saison (4 nuls, 1 défaite) et auront à cœur de décrocher leur premier succès devant leur public.

L'USM Alger, en difficulté en ce début d'exercice (13^e, 5 points), recevra le MC El-Bayadh lundi à Dar El-Beïda, mais la rencontre se jouera à huis clos, un handicap supplémentaire pour les Rouge et Noir qui veulent se ressaisir et se réconcilier avec leurs fans pas du tout rassu-

ré de ce début de saison raté. Enfin, l'ES Mostaganem accueillera l'ES Sétif lundi pour un match qui pourrait permettre à l'une ou l'autre de se rapprocher du top 5.

Marouane A.

LE PROGRAMME

Samedi 27 septembre 2025 : ES Ben Aknoun- JS Saoura (16h00)

ASO Chlef-MB Rouissat (17h00)

MC Oran-Paradou AC (17h45)

Dimanche 28 septembre 2025 :

CR Belouizdad- CS Constantine (16h00)

Olympique Akbou- USM Khenchela (16h00)

Lundi 29 septembre 2025 : ES Mostaganem- ES Sétif (18h00)

USM Alger- MC El-Bayadh (16h00, huis clos)

Reporté :

JS Kabylie-MC Alger

DJAMEL SEDJATI

« Mon objectif demeure l'or aux JO 2028 »

Le demi-fondiste algérien, Djamel Sedjati, a de nouveau exprimé sa satisfaction après avoir décroché la médaille d'argent lors de la finale du 800 mètres aux Championnats du monde d'athlétisme à Tokyo, tout en affirmant viser désormais l'or lors des prochaines échéances, notamment les Jeux Olympiques de Los Angeles 2028. Dans une déclaration faite à l'aéroport international Houari Boumediene, à son arrivée mardi en provenance de la capitale japonaise, Sedjati a affirmé : "Je remercie Dieu pour cette médaille d'argent remportée face aux meilleurs spécialistes du 800 m au monde. J'ai désormais remporté toutes les couleurs de médailles, il ne me reste que l'or, que je vise lors des prochaines compétitions internationales grâce à une préparation encore plus poussée". Sedjati a été accueilli à son retour par le ministre des Sports, M. Walid Sadi, ainsi que du Général Djabou M'hamed Abdelhak, Chef du service des sports militaires au Département Emploi-Préparation de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), en plus du père de l'athlète. Le coureur a, entre autres, souligné que la finale du 800 mètres a été particulièrement difficile, en

raison du niveau très élevé des participants : "Les quatre premiers ont réalisé des chronos très proches les uns des autres, chacun avait ses chances de monter sur le podium". "Je pense que le temps de 1 min 41 s 90, que j'ai réalisé en finale, est un exploit remarquable.

Je suis honoré de faire partie de cette génération de coureurs très forts dans une spécialité parmi les plus exigeantes de l'athlétisme, où tout se joue à quelques centièmes de seconde. Je vous promets qu'on entendra l'hymne national lors des prochains JO à Los Angeles." Et d'ajouter : "J'ai ressenti une immense joie en remportant cette médaille d'argent que je dédie au peuple algérien et à sa tête le Président de la République, ainsi qu'au Haut Commandement de l'Armée nationale populaire, à sa tête le Général de Corps d'Armée, ainsi qu'au peuple algérien qui m'a soutenu toute au long de l'année. Je remercie aussi mon entraîneur Amar Benida, ainsi que la championne olympique Benida Merrah, qui m'ont soutenu dans les bons comme dans les moments durs. Je vous promets d'autres exploits à l'avenir et de nouvelles médailles pour apporter joie et fierté à notre peuple."

Championnats d'Afrique 2025 de Triathlon

Les sélections nationales rejoignent l'Egypte

Les sélections algériennes (messieurs/dames) de duathlon, de triathlon et d'aquathlon se sont envolées mardi après-midi pour l'Egypte, en prévision des Championnats d'Afrique de leurs spécialités respectives, qui se dérouleront du 25 au 27 septembre courant, dans la ville d'Al Galala. L'effectif de la sélection nationale est composé de neuf athlètes, encadrés par les entraîneurs nationaux, Sofiane Benchechor et Ali Largement, alors que le vice-président de la fédération nationale, Brahim Asloum, a fait office de chef

de délégation. Les athlètes Malik Fodil, Mehdi Merad et Lolla Zeroual seront engagés en Coupe d'Afrique "Juniors" de triathlon, alors qu'Oussama Hellal Berrouane, Adel Rabir et Naim Mokhfi prendront part au Championnat d'Afrique (élite/messieurs) d'aquathlon. Pour ce qui est du Championnat d'Afrique (élite) de duathlon, l'Algérie sera représentée par quatre athlètes : Oussama Hellal Berrouane, Fethi Ghouti Maamer et Chakib Kaioua chez les messieurs, et Iman Maldji chez les dames.

LIGUE 1 DE FOOTBALL (MOBILIS)

LA 7^e JOURNÉE FIXÉE AUX 3 ET 4 OCTOBRE

La 7^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football se jouera les vendredi 3 et samedi 4 octobre prochains, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), mardi sur son site officiel. Deux matchs ouvriront le bal de cette journée, prévus le vendredi 3 octobre : MB Rouissat-CR Belouizdad et Paradou AC-JS Kabylie. Les autres rencontres se joueront le lendemain, avec au menu le choc entre le CS Constantine et l'USM Alger.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

MCA-FASSEL SAMEDI À DOUERA

Après avoir ramené un nul vierge (0-0) de Monrovia, le MC Alger jouera sa qualification pour le prochain tour de la Ligue des champions d'Afrique, ce samedi 27 septembre, au stade Ali Ammar dit «Ali La Pointe» de Douera. Face au Fassel FC du Libéria, le Doyen doit impérativement marquer au moins un but tout en évitant d'en encaisser pour poursuivre son aventure continentale. Ce résultat du match aller laisse tout ouvert. Un simple succès, même sur la plus petite des marges, suffira au Mouloudia pour décrocher son billet. Mais le scénario pourrait se compliquer si les Algérois concédaient un but, puisqu'ils seraient alors contraints d'en inscrire deux pour se qualifier. Autant dire que l'efficacité offensive et la rigueur défensive seront les clés de cette rencontre. Si le nul ramené de Monrovia peut être considéré comme un résultat positif, le coach Rhulani Mokwena sait que ses joueurs devront hausser leur niveau de jeu à Douera. Les Libériens ne viendront pas en victimes expiatoires : solides et disciplinés au match aller, ils tenteront de surprendre en contre. La rencontre s'annonce donc disputée, avec une forte intensité dès le coup d'envoi. Pour mettre toutes les chances de son côté, le MCA a bénéficié d'un calendrier aménagé. La LFP a reporté le Classico face à la JS Kabylie, initialement prévu pour la 6^e journée de Ligue 1 Mobilis, afin de permettre au Doyen de bien préparer cette échéance capitale. Mokwena a profité de cette semaine pour corriger les manques offensifs constatés à l'aller et travailler les automatismes de son équipe.

M.A.

MC EL BAYADH

40 MILLIONS DA DANS LES CAISSES DU CLUB

Le MC El Bayadh (Ligue 1 de football) a annoncé, mardi, avoir bénéficié d'une aide financière de l'ordre de 40 millions de dinars de la part de la wilaya, et ce, dans le cadre de l'accompagnement des efforts de développement du sport dans la région. Cette subvention, issue du budget de la wilaya, vient répondre aux besoins urgents du club en matière de gestion, de préparation sportive et de compétitivité dans les compétitions nationales, se réjouisse-t-on de même source. Dans un communiqué officiel publié ce jour, la direction du MCEB a exprimé sa "profonde gratitude au wali, Noureddine Belaribi, pour ce soutien précieux", soulignant que cette aide arrive à un moment crucial pour la stabilité financière du club.

Espagne : Le Real intraitable

Un match piège pour le Real Madrid. Leader du championnat espagnol, le club madrilène a mis du temps à débloquer la situation face à Levante, mardi. La faute notamment à Mathew Ryan qui a retardé l'échéance pendant près d'une demi-heure. Si les Merengues dominaient la partie, ils butaient à plusieurs reprises sur le gardien australien qui s'était interposé devant Vinicius (21e) et Federico Valverde (23e). Mais bien avant, le Franco Mastantuono avait manqué le cadre (9e) avant de toucher la barre sur la même action que Vinicius (21e). C'est finalement le Brésilien qui débloquent la situation d'un magnifique extérieur du pied qui laissait Mathew Ryan pantoufle sur sa ligne (0-1, 28e). Dix minutes suffiront au Real pour faire le break avec Mastantuono qui profitait d'un décalage de Vinicius pour ajuster Ryan d'une frappe imparable sous la barre (2-0). C'est le premier but de l'Argentin sous les couleurs du Real Madrid. L'ancien gardien de Lens évitait le naufrage à Levante dans la foulée en détournant une nouvelle frappe de Vinicius (41e). Le score restait ainsi jusqu'à la pause. La seconde mi-temps reprenait timidement du côté des

Merengues pendant que Levante essayait de se montrer. Et les locaux en profitaient puisqu'ils allaient réduire le score grâce à Etta Eyong (1-2, 54e). Les Granotes prenaient confiance et enchaînaient les assauts sur les buts de Thibaut Courtois. Mais Levante allait vite se saborder en concédant un penalty pour une faute sur Kylian Mbappé qui se chargeait de la transformer d'une magnifique panenka (1-3, 64e). Le capitaine des Bleus corsait l'addition dans la foulée en profitant d'une passe en profondeur d'Arda Guler pour éliminer Mathew Ryan avant d'envoyer le ballon au fond des filets (1-4, 67e). Le Real Madrid passait en mode gestion face à une équipe de Levante qui jouait à présent la sécurité. Jude Bellingham aurait quand même pu porter l'estocade si le ballon était vite retombé sur son lob (79e). Les choses n'évoluaient plus jusqu'au coup de sifflet final de la rencontre et les Merengues pouvaient valider leur sixième victoire en six matchs de Liga cette saison. Ce nouveau succès permet au Real Madrid (1er, 18 pts) de conforter sa place de leader pendant que Levante (16e, 4 pts) se positionne juste au-dessus de la zone rouge.

AC Milan : Nkunku marque son entrée



compétition qu'entrent en lice les huit meilleures équipes de la saison dernière, dont le champion en titre Naples et le vainqueur de la dernière Coppa Italia, Bologne. Le deuxième tour de la Coupe d'Italie se joue mercredi et se conclut jeudi, avec notamment deux duels entre clubs de Serie A, Côme - Sassuolo et Torino-Pise. Marco Landucci, entraîneur adjoint qui remplaçait Massimiliano Allegri sur le banc et face à la presse pour son troisième match de suspension, s'est réjoui de ce succès et aspire désormais à retrouver une vie dans l'ombre du bouillant technicien. "Ça suffit, j'ai joué trop de matchs (comme numéro)", s'est-il amusé. "Maintenant, je vais devoir retenir Max un peu plus, c'est important qu'il soit sur le terrain. J'essaie de ne pas faire de dégâts." "En première mi-temps, il fallait accélérer le jeu, mais ça s'est mieux passé en seconde", a-t-il ajouté sur la prestation de son équipe. "Lecce était désavantagé en jouant à dix, on voulait avancer, et on en est contents. Je suis très satisfait de leur attitude. On entraîne un groupe formidable, disponible, travailleur et prêt à tout. Une équipe formidable, qui a su créer une ambiance formidable. Je l'ai déjà dit, il n'y a pas de maintien: soit ils s'améliorent, soit ils se dégradent. Il faut essayer de gagner et se battre pour chaque ballon; ce sont les détails qui font la différence." Milan a désormais deux grands rendez-vous à venir: contre Naples ce week-end, puis face à la Juventus.

Christopher Nkunku (27 ans) a gonflé son premier ballon rouge pour l'AC Milan, mardi. L'attaquant français, recruté cet été par le club lombard contre 37 millions d'euros en provenance de Chelsea, a marqué son premier but sous ses nouvelles couleurs, qu'il a fêté avec sa célébration iconique. L'AC Milan, finaliste malheureux de la Coupe d'Italie la saison dernière, a ainsi réussi son entrée en lice dans l'édition 2025-26 de la compétition en battant Lecce (3-0), dernier de Serie A et rapidement réduit à 10 (exclusion de Jamil Siebert à la 18e minute de jeu). Le Milan, qui a récupéré pour l'occasion son gardien de but français Mike Maignan, blessé à un mollet, a ouvert le score par Santiago Gimenez (20e) avant que Nkunku, excentré au deuxième poteau, ne reprenne un centre d'Alexis Saelemaekers d'un superbe ciseau (51e). Christian Pulisic (64e) a scellé le sort du match, trois minutes après son entrée en jeu à la place de Nkunku. En 8e de finale, en décembre, les Rossoneri seront opposés à la Lazio Rome. C'est à ce stade de



FC BARCELONE

Rashford toujours indiscipliné

Pourtant, un mois à peine après son arrivée en prêt au Barça, Marcus Rashford a déjà fait preuve d'un manque de discipline, en arrivant en retard à une réunion d'équipe. Deux petites minutes de retard, certes. Mais cette infraction lui a coûté sa place de titulaire contre Getafe, ruinant l'occasion de confirmer après sa performance exceptionnelle contre Newcastle. Si Marcus Rashford ne fait pas attention, il risque de gâcher l'incroyable opportunité qui lui a été offerte de relancer sa carrière dans l'un des plus grands clubs du monde. Les vieilles habitudes ont la vie dure. Quand les supporters de Manchester United ont lu le titre "Marcus Rashford écarté pour un retard", ils ont dû esquiver une souriante ironie. Car ces deux dernières saisons, ils se sont lassés des problèmes d'attitude de leur attaquant. Même lors de sa meilleure saison en 2022-2023, il était arrivé en retard à une réunion d'équipe avant un match contre les Wolves. Il avait été mis sur le banc, avant d'entrer en jeu et de marquer le but de la victoire. Cette saison-là, où il avait inscrit 30 buts, il l'avait préparée par un stage intensif au siège de Nike. Mais après avoir prouvé qu'il pouvait être l'un des meilleurs du monde et avoir signé l'un des contrats les plus lucratifs de l'histoire du club, il s'est de nouveau reposé

Il semblait pourtant avoir compris. Il disait être prêt pour ce nouveau défi, avoir laissé ses démons derrière lui. «C'est une chose de se dire motivé, mais ce sont des choses qui peuvent changer au quotidien», avait-il déclaré. «Mais la vraie chose que je veux ramener dans ma vie, pas seulement dans le sport, c'est la discipline. La discipline, c'est ce qui reste, que vous vous levez un matin sans en avoir envie ou non. C'est ce qui vous fait avancer».

sur ses lauriers. Il a fait les gros titres pour ses fêtes à Miami à l'été 2023. Mais c'est surtout son attitude à la reprise qui a inquiété. Il n'avait plus la même explosivité, ni la même envie. Il a continué à faire parler de lui pour les mauvaises raisons, en sortant en boîte de nuit après une défaite dans le derby. La goutte d'eau fut cette virée nocturne de deux jours à Belfast en janvier, où il a menti au club. Un épisode qui a provoqué la colère justifiée des supporters et de ses

coéquipiers.

On s'attendait à ce qu'il tourne la page la saison suivante. En septembre 2024, Erik ten Hag avait lui-même fait référence à son attitude pas toujours professionnelle, tout en affirmant qu'il était sur la bonne voie.

GAVI OPÉRÉ DU GENOU

L'hiver sera moins beau en Catalogne. Le jeune milieu de terrain du FC Barcelone Gavi a été opéré ce mardi du genou droit et sera indisponible au moins quatre à cinq mois, a annoncé le club catalan. "Le joueur de l'équipe première Pablo Páez Gavira (Gavi) a subi une arthroscopie afin de traiter une blessure au ménisque interne. Une suture a été réalisée afin de préserver le ménisque. Le temps de récupération est estimé à environ 4-5 mois", écrit le Barça dans un communiqué. Le milieu barcelonais de 21 ans avait manqué plus d'un an de compétition entre 2023 et 2024 pour une rupture du ligament croisé antérieur du même genou. Incontournable en club et en sélection depuis son éclosion précoce à seulement 17 ans, le lauréat du Golden Boy et du trophée Kopa en 2022 va désormais se lancer dans une course contre-la-montre pour revenir sur les terrains en fin de saison et gagner sa place pour disputer la Coupe du monde 2026 organisée aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique, l'été prochain.

Arsenal : Madueke out pour quelques semaines

L'ailier anglais d'Arsenal, Noni Madueke devrait manquer "quelques semaines" de compétition, en raison d'une blessure à un genou, a annoncé, l'entraîneur des Gunners d'Arsenal, Mikel Arteta. L'attaquant de 23 ans s'était blessé dimanche, en première période du choc de Premier League contre Manchester City (1-1), et a été contraint de céder sa place à la mi-temps. "Il semblerait qu'il va être absent durant quelques semaines. Il a ressenti quelque chose en début de match. Il a essayé de continuer, mais à la mi-temps, il avait trop mal", a déclaré Mikel Arteta mardi. "Nous devons lui faire passer un nouveau scanner pour voir l'étendue

réelle de la blessure, mais ça ne semble pas trop grave", a ajouté l'entraîneur en conférence de presse. Selon certains médias britanniques, citant des sources internes au club, ont évoqué une indisponibilité de six à huit semaines pour ce joueur. Une période qui inclut un déplacement à Newcastle en Premier League et trois matchs de Ligue des champions pour Arsenal, notamment, contre l'Olympiakos et l'Atlético Madrid. Son retour pourrait coïncider avec la réception du Bayern Munich, le 26 novembre, une affiche européenne encadrée par deux derbys de Londres contre Tottenham (23 novembre) et Chelsea (30 novembre).

DISPARITION D'UNE LÉGENDE

Claudia Cardinale, l'étoile méditerranéenne s'est éteinte

Actrice franco-italienne, figure mythique des années 1960, Claudia Cardinale est décédée mardi à l'âge de 87 ans à Nemours, près de Paris. Née à La Goulette en Tunisie, elle a traversé un demi-siècle de cinéma, de Visconti à Fellini, de Broca à Herzog, sans jamais renier son indépendance. Plus de 150 films et une carrière internationale font d'elle l'un des derniers symboles d'un âge d'or du 7^e art.



■ **Samy Terki**

Claudia Cardinale, figure mythique du cinéma européen des années 1960, s'est éteinte mardi à l'âge de 87 ans, entourée de ses enfants, à Nemours, près de Paris, où elle résidait. Icône franco-italienne née à La Goulette, en Tunisie, le 15 avril 1938, de mère française et de père sicilien, Claude Joséphine Rose Cardinale a incarné durant plus d'un demi-siècle la beauté méditerranéenne et l'audace d'une génération d'artistes. Actrice solaire, elle a marqué plus de 150 films, de Huit et demi de Fellini au Guépard de Visconti, devenant une muse incontournable des plus grands cinéastes. Sauvage, garçon manqué dans sa jeunesse,

Claudia Cardinale ne se destinait pas au cinéma. C'est pourtant dans les années 1950 que son destin bascule : repérée, elle devient rapidement une révélation du grand écran. Sa voix rauque et son accent français, jugés peu conformes aux standards du cinéma italien, l'obligent longtemps à être doublée. Mais Fellini en fera un atout, imposant définitivement son timbre singulier dans Huit et demi (1963). À seulement 23 ans, elle illumine le Festival de Cannes avec La fille à la valise de Zurlini et Le mauvais chemin de Bolognini. Comparée à Brigitte Bardot, elle s'impose comme une « Bardot brune ». Dix ans plus tard, elle partagera d'ailleurs l'affiche avec « BB » dans Les Pétroleuses. « Je suis devenue l'héroïne d'un conte de fées, le symbole d'un pays dont je par-

lais à peine la langue », écrit-elle plus tard dans son autobiographie Mes étoiles. Claudia Cardinale a traversé les frontières. Actrice du renouveau italien avec Mauro Bolognini, Valerio Zurlini ou Pasquale Squitieri, elle a également brillé à Hollywood dans La Panthère rose de Blake Edwards ou Le plus grand cirque du monde de Henry Hathaway, aux côtés de Rita Hayworth. En France, Philippe de Broca et Henri Verneuil lui offrent des rôles marquants. Même l'Allemagne la réclame, Werner Herzog l'entraîne dans l'aventure maudite de Fitzcarraldo. Récompensée d'un Lion d'Or à Venise en 1993 et d'un Ours d'Or d'honneur à Berlin en 2002, elle fut reconnue comme l'une des dernières grandes actrices d'une époque où le cinéma se voulait à la fois

populaire et artistique. Cardinale ne s'est jamais laissée enfermer par l'image. « J'ai eu la veine de commencer dans les moments magiques du cinéma. Tous les grands metteurs en scène ont été mes maîtres et moi, je n'ai jamais appelé personne. C'est eux qui m'ont demandée », confiait-elle à France Culture à 74 ans. Refusant les diktats et les concessions, elle a toujours décliné les rôles imposant la nudité. Aux jeunes comédiennes, elle conseillait de ne pas « tout accepter pour un rôle qui peut vous abîmer ou vous donner l'impression de vous vendre ». Citoyenne engagée, elle défendait la liberté des femmes et la dignité des artistes. En 2017, le Festival de Cannes lui rend hommage en choisissant une photo de sa jeunesse comme affiche officielle. Née sur les rivages de Tunis, parlant français, arabe et sicilien, Claudia Cardinale restera dans la mémoire collective comme une artiste aux racines multiples, témoin d'un cosmopolitisme qui a façonné la Méditerranée du XX^e siècle. « Elle nous laisse l'héritage d'une femme libre et inspirée tant dans son parcours de femme que d'artiste », a déclaré son agent Laurent Savry. Claudia Cardinale emporte avec elle un demi-siècle d'histoire du cinéma, de l'âge d'or italien aux grandes fresques hollywoodiennes. Une étoile qui, née en Afrique du Nord, aura éclairé les écrans du monde entier.

S.T.

Chafika Feghir célèbre la nature à la galerie Ezzou'art

Dans le silence de l'arrière-scène du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, les danseurs du Ballet de l'Opéra d'Alger se préparent. Leurs pas sont précis, leurs souffles mesurés. Quelques instants avant de monter sur scène, ils répètent une dernière fois, concentrés. Samedi soir, lors de l'ouverture du Festival international de danse contemporaine, ils ont présenté une chorégraphie algéro-palestinienne. Chaque geste porte une histoire de discipline, de sacrifice et de fierté. Les danseurs, encadrés par leur professeur, travaillent chaque jour pour offrir des spectacles aboutis. Leur professeur, Amer Khelloufi, a choisi la danse très tôt. Après ses débuts dans de petites troupes locales, il rencontre la ballerine Messaouda Idami qui l'encourage à intégrer le Conservatoire d'Alger. Il y suit six années de formation en danse classique, contemporaine et folklorique. Cette base lui ouvre

ensuite les portes du Ballet d'art et culture d'Alger, puis celles du Ballet de l'Opéra où il évolue jusqu'à devenir entraîneur de danse classique. Aujourd'hui, il accompagne les danseurs non seulement sur le plan technique mais aussi mental. « Le danseur doit être prêt psychologiquement avant de monter sur scène. Même si la technique est là, sans préparation mentale, le spectacle perd de sa force », souligne-t-il. Fouad Magiraga fait partie de ces jeunes danseurs. Ancien comédien et danseur de théâtre, il a intégré le Ballet après un casting. Il a également participé à plusieurs clips d'artistes algériens comme Numidia Lezoul, Samira Brahmia ou Yasmine Ammari. Ambitieux, il rêve désormais de poursuivre sa carrière aux États-Unis. « La carrière d'un danseur est courte. Pour progresser, je dois aller chercher ailleurs d'autres formations », confie-t-il. Ali Saad, lui aussi danseur au

Ballet, insiste sur l'importance de la touche personnelle. Pour lui, la danse ne se limite pas à la technique ou à la synchronisation : « Il faut transmettre ses émotions, laisser une empreinte dans chaque chorégraphie. » Issu de la street dance, il s'est distingué dans plusieurs compétitions nationales avant de rejoindre le Ballet de l'Opéra pour perfectionner son art. Avant d'entrer en scène, il aime partager des moments avec ses amis, puis retrouver le silence pour se concentrer. À l'approche du lever de rideau, les « danseurs » apaisent leur trac et se recentrent. La « scène » devient alors un « espace de rencontre » entre cultures, expériences et parcours personnels. Une manière de rappeler que la danse contemporaine en Algérie continue de se bâtir, patiemment, portée par des artistes qui cherchent à lui donner une place durable.

R.C

PATRIMOINE CULTUREL
IMMATÉRIEL

Malika Bendouda réunit les conteurs autour du « Hakouati »



Dans le cadre du programme national de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel immatériel, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé mardi au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, une rencontre consacrée à l'art du conte, le « hakouati ». De nombreux conteurs et conteuses venus de plusieurs régions du pays ont pris part à ce séminaire. Dans son allocution, la ministre a rappelé l'importance du conte et du rôle du conteur dans l'éducation de l'enfant. Elle a annoncé la volonté de son département d'introduire cet art dans les activités des bibliothèques principales de lecture publique, partout en Algérie. Mme Bendouda a indiqué que son ministère travaille à la mise en place d'un programme hebdomadaire dans les bibliothèques, consacré au « hakouati ». Cette initiative vise à accompagner les enfants dans leur apprentissage tout en leur transmettant le patrimoine populaire. « Cette opération se donne pour objectif la prise en charge du métier de hakouati », a-t-elle expliqué. La ministre a aussi souligné la nécessité de transcrire et d'enregistrer le patrimoine oral, afin de préserver ce legs pour les générations futures. Elle a évoqué la création de plateformes numériques qui permettront aux enfants d'accéder aux contes et aux histoires populaires, tout en constituant une véritable archive nationale. « Il est essentiel de créer un lien entre notre patrimoine oral, qui risque de disparaître, et la nouvelle génération fascinée par les écrans et l'intelligence artificielle », a-t-elle insisté. Malika Bendouda a également annoncé le projet de création d'un événement national autour du « hakouati », avec l'ambition d'en faire un rendez-vous international dédié à la valorisation du conte populaire algérien. Au cours de la rencontre, elle a écouté les propositions des conteurs, qui ont rappelé que le métier de hakouati, de goul ou de meddah, est un art ancestral transmis de génération en génération et porteur d'un patrimoine oral inestimable. Parmi les propositions, figurent l'organisation de séances d'enregistrement des conteurs à l'échelle nationale, la mise en place de rencontres et d'échanges entre wilayas, des tournées dans les écoles et universités pour initier les jeunes à cet art, ainsi que la création d'une Maison du conte chargée de recenser, encadrer et accompagner les conteurs, tout en assurant la transcription et la sauvegarde de ce patrimoine culturel immatériel.

Samy T.

16



- Alger 29°
- Ouargla 42°
- Oran 30°
- Constantine 41°

| 1DJR | DOHR | ASR | MAGHREB | ISH. |
|-------|-------|-------|---------|-------|
| 05:23 | 12:47 | 16:14 | 18:52 | 20:06 |

Il reçoit le président de la Fondation du 8 mai 1945

Boughali : « Préserver l'histoire, un devoir sacré »

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a reçu hier au siège de l'institution le président de la Fondation du 8 mai 1945, le moudjahid Abdelhamid Salakdji. Cette rencontre a été l'occasion de réaffirmer la volonté commune de préserver et de valoriser la Mémoire nationale. Salakdji, exprimant sa gratitude pour l'accueil qui lui a été réservé, a présenté un exposé sur l'histoire et les missions de la Fondation, tout en saluant l'initiative parlementaire visant à criminaliser le colonialisme. Il a annoncé que son institution mettra à la disposition de l'APN l'ensemble des documents historiques qu'elle détient, afin de soutenir toutes les actions vi-

sant à honorer les sacrifices des martyrs et des moudjahidine. De son côté, M. Boughali a souligné que la sauvegarde de l'histoire nationale et la transmission des valeurs de Novembre aux générations futures constituent un devoir sacré, au même titre que la défense de la souveraineté nationale. Il a insisté sur la nécessité de rendre accessibles les témoignages et archives collectés, afin de renforcer le lien des jeunes avec leur identité et leurs racines. Saluant les efforts de la Fondation du 8 mai 1945, le président de l'APN a réitéré l'engagement de l'Assemblée à accompagner ses initiatives et à en faire un partenaire clé dans la préservation de la mémoire collective du peuple algérien.

Coopération bilatérale

Alger et Ljubljana misent sur l'économie et l'investissement

La secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Bakhta Selma Mansouri, a reçu hier la conseillère du Premier ministre slovène chargée de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, Mojca Seliskar Tos, en visite de travail en Algérie. Cette rencontre a offert l'opportunité d'examiner l'état actuel des relations algéro-slovenes et d'explorer les perspectives de leur développement, notamment dans les domaines de l'économie, du commerce et de l'investissement. Les deux responsables ont également échangé sur les questions liées à la coopération humanitaire et au développement, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Les deux parties se sont félicitées des résultats de la visite d'État effectuée en Slovaquie, en mai dernier, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Cette visite a donné un nouvel élan aux relations bilatérales, tout en renforçant la concertation politique et la coordination entre les deux pays sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun. La rencontre a également permis de réaffirmer la considération de l'Algérie pour les positions de principe de la Slovaquie, en particulier son soutien constant aux droits du peuple palestinien et ses efforts en faveur de la promotion des valeurs de paix, de sécurité et de solidarité aux niveaux régional et international, conclut le communiqué.

Un autre fils de Zidane bientôt chez les Verts ?

Après Luca, qui a officiellement choisi de représenter l'Algérie, Elyaz Zidane, le benjamin de la légende du football mondial, pourrait à son tour porter les couleurs des Fennecs. Âgé de 19 ans, défenseur du Betis Deportivo en Espagne et international français chez les moins de 20 ans, Elyaz est dans le viseur de la Fédération algérienne de football (FAF). Selon plusieurs sources, dont le journaliste Hafid Derradji et le média Al Araby, des contacts auraient déjà été établis entre la FAF et le jeune joueur. L'objectif : convaincre Elyaz de rejoindre l'équipe nationale d'Algérie, dans un contexte où le sélectionneur Vladimir Petkovic cherche à renforcer sa défense avec des profils prometteurs. Le soutien familial joue en faveur de ce choix : son grand-père Ismaïl Zidane, tout comme son père Zinedine et son frère Luca, auraient donné leur aval. Toutefois, la décision finale devrait intervenir après la Coupe du monde des moins de 20 ans au Chili (27 septembre), où Elyaz participera avec l'équipe de France. Doté d'un gabarit imposant et d'une solide expérience dans les sélections de jeunes françaises, le jeune Zidane représente un atout potentiel pour l'avenir des Verts. Si son arrivée se concrétise, l'Algérie pourrait bientôt compter deux fils de Zinedine Zidane dans ses rangs.

Le journaliste Ahmed Benyakoub n'est plus

Le journaliste Ahmed Benyakoub est décédé, hier à l'âge de 78 ans après une longue maladie, selon l'Établissement public de télévision (EPTV). Le regretté Benyakoub était parmi les doyens de la Radio et de la Télévision où il a travaillé en tant que journaliste et présentateur de journaux télévisés. Le défunt a également occupé plusieurs postes importants à l'EPTV. L'enterrement aura lieu, jeudi après la prière du Dohr au cimetière de Baba Hassan à Alger.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / Jeudi 25 septembre 2025 // N° 1169 // PRIX 20DA

L'Alliance du Sahel se retire de la CPI

Amnesty et HRW montent au créneau

Les organisations Amnesty International et Human Rights Watch ont dénoncé l'annonce du retrait de la Cour pénale internationale (CPI) par ce qu'on appelle l'« Alliance des États du Sahel », regroupant le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Les deux ONG ont souligné que cette décision « n'affectera pas les enquêtes en cours menées par la Cour au Mali, ni les obligations juridiques continues de ce pays à l'égard de la CPI ».

organisations, que cette décision constituait « une insulte aux victimes et aux survivants des crimes les plus odieux, ainsi qu'aux organisations qui luttent contre l'impunité dans ces pays et dans le monde entier ». Sivieude a ajouté que ce retrait représentait « une menace grave pour la justice à venir », en particulier dans la région du Sahel qui a connu de nombreux crimes atroces. Il a mis en garde contre le fait que cette décision compromettrait fortement « les chances des victimes et survivants de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité ou de génocide d'obtenir justice si leurs systèmes judiciaires nationaux échouent ». Le responsable d'Amnesty a appelé tous les États parties à la CPI à réclamer de toute urgence une révision de cette décision, qu'il a qualifiée de « dangereuse et inquiétante ». Pour rappel, le président de la transition et chef de l'État malien, Assimi Goïta, avait annoncé lundi, au nom du bloc régional, le retrait des trois pays, estimant que « la Cour pénale internationale est un nouvel outil colonial au service de l'impérialisme ». La CPI avait pourtant ouvert une enquête préliminaire sur les violations commises dans la région du Sahel, dans lesquelles seraient impliqués des mercenaires du groupe russe Wagner aux côtés de l'armée malienne. De son côté, un rapport de Human Rights Watch rappelle que « depuis plus de dix ans, ces trois pays connaissent des massacres, des exécutions et des attaques contre des villages, des écoles et des convois humanitaires ». Le document souligne également que « les armées nationales, souvent appuyées par des milices et des combattants étrangers, sont elles-mêmes accusées de violations graves : exécutions extrajudiciaires, détentions arbitraires, déplacements forcés de dizaines de milliers de civils ». Les juntes militaires au pouvoir ont, par ailleurs, consolidé leur emprise sans organiser d'élections, restreint l'opposition, les médias et la société civile, en l'absence d'enquêtes sérieuses au niveau national ou régional. Selon le Statut de Rome, le retrait d'un État de la CPI « ne prend effet qu'un an après le dépôt d'une notification officielle auprès du secrétaire général des Nations unies, et durant cette période, l'État reste tenu par ses obligations légales ».



Le directeur régional d'Amnesty International pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Marcio Sivieude, ainsi que Liz Evenson, directrice du programme Justice internationale à Human Rights Watch, ont estimé mercredi, dans des communiqués publiés sur les sites des deux or-

ganisations, que cette décision constituait « une insulte aux victimes et aux survivants des crimes les plus odieux, ainsi qu'aux organisations qui luttent contre l'impunité dans ces pays et dans le monde entier ».

Un drone frappe Eilat, 22 colons sionistes touchés

Des médias hébreux ont rapporté que 22 colons sionistes ont été blessés, dont deux grièvement, à la suite de la chute et de l'explosion d'un drone lancé depuis le Yémen dans une zone touristique de la ville d'Eilat, au sud de l'entité sioniste. Selon les mêmes sources, de fortes explo-

sions ont été entendues et de la fumée s'est élevée dans la ville, tandis que des blessés ont été transférés d'Eilat vers des hôpitaux situés au centre de l'entité à bord d'hélicoptères. Le quotidien Yediot Aharonot a indiqué que l'explosion s'est produite dans un site très fréquenté par

des promeneurs, provoquant un état de panique et un large déploiement sécuritaire dans la ville. De son côté, la radio de l'armée d'occupation a affirmé que le drone volait à basse altitude, ce qui a compliqué son interception par le système de défense « Dôme de fer ».

Communication et modernisation

L'APS se dote d'un nouveau site web multilingue

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a effectué hier une visite au siège de l'Agence Algérie Presse Service (APS) à Alger, où il a qualifié cette institution de « vitrine médiatique de l'Algérie » et de « voix du pays à l'intérieur comme à l'extérieur ». Accompagné du directeur général de l'APS, Samir Gaïd, le ministre a parcouru les différentes rédactions et services, s'informant sur les méthodes de travail et saluant l'engagement des

journalistes et techniciens. À cette occasion, il a présidé la cérémonie de lancement officiel du nouveau site web de l'APS (www.aps.dz), conçu entièrement par des compétences internes. Ce site, doté d'une architecture moderne et sécurisée, s'inscrit dans la stratégie nationale de cybersécurité voulue par le président Abdelmadjid Tebboune. Accessible en six langues (arabe, amazigh, français, anglais, espagnol et russe, avec bientôt le chinois), il propose un

contenu enrichi en temps réel : dépêches, vidéos, infographies, reportages interactifs et notifications instantanées. Bouamama a salué ce projet comme un pas décisif vers le renforcement de la souveraineté numérique de l'Algérie, soulignant qu'il prouve la compétence des ressources humaines nationales. Il a également encouragé le développement de nouveaux services, notamment le futur fil d'actualité en anglais, afin de consolider la présence de l'APS

sur la scène internationale et de mieux promouvoir l'image de l'Algérie. De son côté, Samir Gaïd a rappelé que l'agence a produit plus de 109.000 dépêches en 2023 et qu'elle demeure un acteur essentiel du paysage médiatique national, malgré les cyberattaques répétées dont elle a été victime. Enfin, la visite s'est achevée par une halte au musée de l'APS, retraçant l'histoire de l'agence depuis sa création en 1961, où le ministre a signé le livre d'or.